votre service public local
De nouveaux équipements sportifs ▶ P. 14

en débat
Le point d'accueil de la Sécu maintenu ▶ P. 20

près de chez vous
Les rencontres de quartier ont débuté ▶ P. 16

en actions
Ouverture de classe à la maternelle Paul Bert ▶ P. 22

Chevilly-Larue le journal

mensuel d'informations municipales
n° 125 - octobre 2011

Activités

Tous les goûts, tous les plaisirs

Dossier pages 7 à 12

Résultats des élections sénatoriales

Dimanche 25 septembre, s'est produit un événement historique dans l'histoire des institutions françaises: pour la première fois depuis la Ve République (1958), la gauche a remporté les élections sénatoriales. Dans le Val-de-Marne, les résultats du scrutin sont à l'image des résultats nationaux puisque la liste d'Union de la gauche a remporté 4 sièges qui reviennent donc à Christian Favier (PC), Laurence Cohen (PC), Luc Carvounas (PS) et Esther Benbassa (Europe Ecologie – les Verts). La droite conserve ses 2 sièges : sont donc élus Christian Cambon (UMP) et Catherine Procaccia (UMP). ●

Inscrits	1 992	
Votants	1 980	
Abstentions	12	
Bulletins blancs et nuls	33	
Suffrages exprimés	1 947	
Luc Carvounas (liste d'Union de la gauche)	**1 013**	**52.03%**
Christian Cambon (liste de la Majorité)	**518**	**26.61%**
Laurent Lafon (liste de la Majorité)	**211**	**10.84%**
Jean-Jacques Jégou (liste MoDem)	**168**	**8.63%**
Marie-Isabelle Heck (autre liste)	**19**	**0.98%**
Dominique Joly (liste du Front National)	**18**	**0.92%**

Sommaire

Le Journal de Chevilly-Larue
Magazine mensuel d'informations municipales
N°125
Directeur de la publication : Christian Hervy.
Directrice de la communication : Patricia Durand.
Rédactrice en chef : Géraldine Kornblum.
Photographe : Fanette Bruel
Ont participé à ce numéro : Michel Aumercier, Florence Bédouet, Chloé Cordon, Joëlle Cuvilliez, Marc Ellenberger, Antoine Ginekis, Léa Goutmann-Becker, Mira, Michaël Narradon, Philippe Stisi.
Conception : Anatome.
Mise en page : Spirale's
Photogravure et impression : imprimerie Grenier.
Direction de la Communication de la ville de Chevilly-Larue, 100, avenue du Général de Gaulle, 94 550 Chevilly-Larue.
Tél. : 01 79 61 63 10
Fax : 01 79 61 63 18
E-mail : communication@ville-chevilly-larue. fr
Mairie de Chevilly-Larue
88, avenue du Général de Gaulle
94 550 Chevilly-Larue
Tél. : 01 45 60 18 00

4-5 Ça s'est passé … ça va se passer
- Le mois en images

7-12 Enjeux
- Des activités, entre qualité et diversité

14-15 Votre service public local
- Tour d'horizon des équipements sportifs

16-17 Près de chez vous
- Rencontres de quartier : les élus à la rencontre des Chevillais
- Le Clos Saint-Michel accueille ses premiers propriétaires !
- Horaires d'ouverture des cimetières chevillais
- Vers une réouverture de la rue Paul Hochart du Min

18-19 Acteur
- Thomas Marx. Le djembé dans la peau

20-21 En débat
- Le point d'accueil de la Sécu est maintenu !

22-25 En actions
- Ouverture de classe à la maternelle Paul Bert !
- Fête des jardiniers amateurs
- Aides aux collégiens : de précieux soutiens pour une bonne année scolaire
- La station de métro « Trois communes » gagne en légitimité
- Une nouvelle maire-adjointe et une nouvelle conseillère municipale
- Le site de Thiais-Orly dans la sélection pour le grand stade de rugby

26-27 Tribunes
- Expression des élu(e)s

28-31 Découvertes
Culture
- Rencontres-débats-film : la médiathèque au cœur des « Résistances »
- Journées du patrimoine : dialogues entre l'art et le patrimoine
- Maison des arts plastiques Rosa Bonheur : Ode à la création !
Livres et vous
- « Résistances »
Mémoire
- 1965-2011 : la longue bataille du lycée de Chevilly-Larue

32-33 Sports
- Basket : à la recherche de minimes
- Natation synchronisée : comme des sirènes dans l'eau …
- Les nouvelles sections prises d'assaut lors du forum des sports.

34-35 Vie pratique

Imprimé sur papier recyclé

Le point de vue du maire

Paroles contre l'oubli

Jeudi 21 septembre, 8h35. Mme X., Chevillaise, vient de déposer à l'école Paul Bert ses deux enfants de 5 et 7 ans. Comme chaque matin, elle court pour rejoindre son travail. Un homme se met en travers de son chemin. Il s'agit de son ex-mari, dont elle est divorcée depuis trois ans. Celui-ci n'a jamais accepté. Deux coups de feux claquent dont un à la tête. Mme X. s'effondre, mortellement blessée. L'homme rejoint son véhicule et se suicide à deux pas, sur le parking de la rue du Nivernais. Plusieurs Chevillais, dont des enfants du collège, sont témoins de la scène.

Très vite, les secours sont à l'œuvre, en vain. En fin de matinée, deux familles pleurent les deux vies effacées et deux gamins se retrouvent orphelins. Dans le quartier, le traumatisme est immense.

Je veux ici rendre hommage à toutes les personnes qui ont dû affronter cet événement en position de responsabilité. Les pompiers qui ont lutté jusqu'à l'extrême limite pour sauver la vie de cette femme et de cet homme. Les policiers qui ont déployé une action attentive et humaine auprès des riverains, de la famille, des établissements scolaires. L'Inspection académique, rapidement sur les lieux, qui a mis en place les moyens psychologiques de soutien aux personnels des écoles et aux enfants. Les directeurs et directrices, le principal du collège qui ont veillé avec les enseignants à soutenir les enfants et à préserver la sérénité des écoles. Les personnels communaux, qui ont assuré eux aussi leur mission auprès de nos jeunes avec une profonde humanité.

Le service public a donné en ces circonstances particulièrement dramatiques une image forte de sensibilité, de solidarité et d'impeccable coopération.

Reste un problème, qui est pour moi un sujet de colère.

Les médias se sont saisis de ce drame comme s'il s'agissait d'un règlement de compte ou d'un suicide de policier parmi d'autres, sujets par ailleurs graves. Concours de circonstances : ce matin-là trois policiers mettaient fin à leurs jours en région parisienne. Il n'en fallait pas davantage pour publier des titres à sensation, assortis d'aucun élément de compréhension des faits.

Mais la réalité, c'est qu'une vie de femme a été fauchée par un homme qui, dans sa folie, a brisé ce qu'il ne pouvait posséder, au risque de causer d'autres victimes et sans mesurer les conséquences de ses actes pour ses propres enfants. Une vie de femme serait-elle si peu importante que sa suppression ne suscite même pas un commentaire sur les extrêmités auxquelles peut conduire la domination masculine ? La maman de la victime m'a déclaré qu'elle avait alerté sur les menaces, sur l'état psychologique de son ex-gendre. Pourquoi, dans ces conditions, l'a-t-on laissé quitter son travail avec son arme de service ? Pourquoi a-t-on ignoré les avertissements alors que les vies d'une femme et de deux enfants étaient menacées ?

En pareille circonstance, le devoir des médias et de tous ceux qui sont investis de responsabilités est d'interpeller la conscience collective et de s'insurger contre les violences faites aux femmes, des violences qui entraînent trop souvent la mort : deux fois plus qu'auparavant ces dernières années. Dans la France républicaine, que le suicidé avait le devoir de protéger, « les hommes et les femmes naissent libres et égaux en droit », et ont par conséquent un égal droit à la vie et à l'intégrité physique. Ce droit est universel et nous distingue de l'état de barbarie.

Ceci est écrit pour que la mémoire de cette mère de famille chevillaise ne sombre pas dans l'oubli.

Avec mon sincère dévouement,

Christian Hervy,

Maire et Conseiller général délégué

Marché campagnard Les 24 et 25 septembre, Chevilly-Larue a pris des airs de campagne … Et ce n'est pas pour déplaire aux Chevillais qui n'auraient manqué l'évènement pour rien au monde ! Les amateurs de produits du terroir en provenance des quatre coins de la France y auront assurément trouvé leur bonheur … Quant aux plus jeunes, ils auront ont pu profiter de différentes animations festives, d'ateliers aussi ludiques qu'étonnants (taille de pierre, ballons) et de la compagnie peu commune, mais ô combien amusante, des animaux de la ferme !

Journée portes-ouvertes de la MPT

La Maison pour tous a fait le plein d'inscription le 17 septembre dernier lors de sa journée portes-ouvertes ! Les Chevillais ont eu l'occasion d'y découvrir les nombreuses activités que l'on peut y pratiquer en participant à un atelier couture par exemple ou en se laissant porter par les sons des Djembés qui ont raisonné sur le parvis. Ils ne s'y sont d'ailleurs pas trompés ; pour beaucoup, c'est parti pour une année pleine d'activités, avec la MPT !

Inauguration de la salle Léo Lagrange

C'est devant un parterre d'enseignants et de parents des écoles Pierre et Marie Curie que Christian Hervy, le Maire, a inauguré la nouvelle salle de sport Léo Lagrange le 25 septembre. La cérémonie a eu lieu en présence de nombreux élus dont Nora Boudon, maire-adjointe déléguée à l'Enseignement, Christian Nourry, maire-adjoint délégué aux Sports, et Didier Dubarle, 1er maire-adjoint délégué à la Gestion du patrimoine et de l'espace public. Cet équipement faisait l'objet d'une demande répétée des enseignants et parents depuis de nombreuses années. Il s'intègre dans une opération mixte comprenant également une résidence de tourisme, des commerces et des parkings, et contribue à la requalification de la RD7. La salle a été baptisée Léo Lagrange, ancien secrétaire d'État aux Sports et à l'organisation des loisirs sous le Front populaire (1936-1938). *« Promoteur du sport de masse, il s'oppose avec force à une conception élitiste »*, a expliqué Christian Hervy qui a conclu son propos par cette citation de Léo Lagrange : *« Je crois que le jour où l'on a admis que le jeu sur le stade pouvait être la source de profits importants, on a fortement atteint la moralité du sport ».*

Ivan Bouchier, nouveau sous-préfet

Ivan Bouchier a pris ses fonctions de sous-préfet de L'Haÿ-les-Roses le 30 août dernier. Il remplace Marc-Étienne Pinauldt, l'ancien sous-préfet, dont la carrière se poursuit au secrétariat général de la préfecture du Nord. La cérémonie officielle a donné lieu à un dépôt de gerbe aux monuments aux morts de L'Haÿ-les-Roses, en présence de Christian Hervy, le Maire et Conseiller général délégué.

Ouverture de saison au théâtre André Malraux

C'était la foule des grands soirs le 24 septembre à l'occasion de la soirée d'ouverture de saison du théâtre André Malraux ! Après un chaleureux buffet en plein air (notre photo) et la présentation du programme de la nouvelle saison par l'équipe du théâtre, les Sea Girls ont enchanté le théâtre André Malraux.
Le public s'est vu offrir un spectacle coloré et pétillant, teinté d'un humour et d'une fraîcheur vus nulle part ailleurs. Aucune fausse note, aucun faux pas : chapeau bas pour ces chanteuses qui ont ouvert la saison sur le bon ton. Le mot de la fin : encore !

Remise de la médaille de la ville à l'Association pour le Don du sang

Le 15 septembre dernier, Christian Hervy, le Maire, et Jean-Paul Homasson, maire-adjoint délégué à la Prévention-santé, ont décerné la médaille de la ville à l'Association pour le Don du sang bénévole, représentée par Huguette Orcesi, sa présidente, ainsi que des bénévoles de l'association. Grâce à l'organisation minutieuse de nombreuses collectes de sang sur le territoire, la ville de Chevilly-Larue s'était vue décerner en avril dernier le label de Commune donneur de sang par l'Établissement français du sang (EFS). *« Je tenais à ce que notre commune vous témoigne sa reconnaissance pour l'action que vous menez avec générosité au service des autres et qui vous honore »* a ainsi souligné Christian Hervy, le Maire, qui a également associé à cet hommage *« tous les donneurs bénévoles qui, sans rien attendre en retour, donnent de leur temps et de leur personne pour venir en aide à leurs semblables »*. Des donneurs de sang de plus en plus nombreux à Chevilly-Larue puisqu'ils étaient 208 en 2008 contre 247 en 2010 …

Fête des jeunes diplômés

Une cinquantaine de jeunes diplômés ont été reçus au service municipal de la Jeunesse par Nora Boudon, maire-adjointe déléguée à l'Enseignement, à la Restauration scolaire et à la Coordination du projet éducatif local (PEL), et Émilie Petit, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse, pour fêter dignement l'obtention de leurs diplômes (du BEP au Master). C'est dans une atmosphère conviviale et festive que ces derniers ont reçu en cadeau des bons-culture d'un montant de 20€. Avec les félicitations de l'équipe municipale pour leur réussite !

Vendredi 7 octobre à 19h

Remise des récompenses du concours fenêtres jardins et balcons fleuris

Les participants au concours fenêtres jardins et balcons fleuris sont invités à la remise des récompenses qui se tiendra le vendredi 7 octobre à 19h. Au programme : animation musicale et convivialité !

Centre de loisirs – 15, rue Dericbourg

Appel aux Chevillais

Le comité de rédaction du journal municipal cherche de nouveaux membres

Vous aimez votre journal municipal ?
Vous avez des critiques à formuler ?
Et si vous participiez à son élaboration ?
La Municipalité et la rédaction proposent que le comité de rédaction du journal, auquel participent déjà des Chevillais, s'enrichisse de nouveaux participants.
Si l'aventure vous tente, contactez le service Communication (100, avenue du Général de Gaulle - 01 79 61 63 10).

en résumé

Des activités, entre qualité et diversité

Sport, culture, loisirs, entraide, … les activités proposées à Chevilly-Larue couvrent de multiples champs et s'adressent à tous, actifs et retraités, hommes et femmes, des jeunes enfants aux personnes très âgées. Grâce au travail des bénévoles, à la vitalité du mouvement associatif, au soutien de la Municipalité et à l'implication de tous, on peut les pratiquer toute l'année.

Activités

Pour tous, et pour tous les goûts

On ne saurait recenser toutes les activités qu'il est possible de pratiquer à Chevilly-Larue, tant elles sont nombreuses. On les compte par centaines. Proposées soit par les associations, soit par les services municipaux, elles offrent une palette bigarrée où chacun peut se retrouver.

L'heure de la rentrée est passée : les parents peuvent désormais songer à inscrire leurs enfants à une activité extra scolaire, voire à décider pour eux-mêmes de prendre soin de leur condition physique, de développer leur créativité, de s'engager dans des actions humanitaires, de reprendre l'engagement parental à l'école, de militer dans un syndicat, … Ça tombe bien, octobre, c'est le moment de la reprise pour de très nombreuses associations, le début des cours au conservatoire de musique, de danse et d'arts plastiques, le démarrage des activités proposées à la Retraite active de l'Action sociale pour les aînés. En octobre, il n'est pas trop tard pour s'inscrire aux ateliers de la Maison pour tous, pour adhérer à la ferme du Saut du loup, et la médiathèque, le théâtre André Malraux, la Maison du conte entament à peine leur saison de manifestations et spectacles culturels.

« En matière d'activités, Chevilly-Larue offre un panel très large, tant dans les contenus que dans les publics visés », se réjouit Émilie Petit, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse. *« Elles sont assurées par les associations et par la Municipalité ».* Alors, à chacun ses plaisirs. *« Mon truc, c'est le sport,* explique Pierre. *Je suis inscrit à l'Élan sportif en athlétisme, je cours deux fois par semaine pour maintenir ma condition physique et je vais de temps en temps à la piscine ».* Mais les activités ne concernent pas que le sport ou la culture. Côté associatif, la diversité se décline de l'aide internationale à l'insertion en passant par la collection de cartes postales ou de timbres, la défense du droit des femmes, la pétanque, l'aide sociale, le travail de mémoire des anciens combattants, l'aide aux locataires, aux devoirs, l'économie solidaire, … Côté Ville, les activités sont proposées par le biais de nombreux services municipaux, comme le service des Sports ou le service Jeunesse. Au cœur du quartier Sorbiers-Saussaie, la Maison pour tous a mis en place des partenariats avec la médiathèque Boris Vian, les conservatoires de musique, de danse et d'arts plastiques, les centres de loisirs, le service municipal de la Jeunesse, … Le Pôle d'économie solidaire accompagne quant à lui les porteurs de projets dans toutes leurs démarches de création d'activité et développe un espace de commerce équitable et un réseau d'échanges réciproques de savoirs. Bien sûr, les activités, il y a ceux qui les pratiquent, et ceux qui les animent et les encadrent. Souvent bénévoles, toujours très motivés, la plupart du temps retraités, ils sont des centaines à offrir sans compter et sans rémunération leur précieux temps libre.

> **La diversité des activités et des publics donne la mesure du dynamisme d'une cité**
>
> **Émilie Petit, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse**

Enfin, ce foisonnement d'activités est favorisé par la contribution de la Municipalité grâce aux subventions qu'elle verse chaque année aux associations. Celles-ci sont attribuées en fonction de critères (nombre d'adhérents, implication dans la vie locale, …) examinés par des commissions municipales. Des subventions d'autant plus utiles qu'elles pallient souvent les désengagements de l'État. Un désengagement qui d'ailleurs franchit encore un cap pour les quatre grandes associations caritatives que sont la Banque alimentaire, la Croix-Rouge, les Restos du cœur et le Secours populaire ; la commission européenne vient de décider, dans le cadre de son budget 2012, de diminuer de 75% son programme d'aide européen aux plus démunis ! ●

Joëlle Cuvilliez

Chiffres clés

43 055 €

Le montant des subventions de fonctionnement accordées en 2011 par la Municipalité aux associations (à l'exclusion des « grosses » associations comme l'Élan, la Maison du Conte, l'épicerie solidaire Sol'Épi, la Maison pour tous, le Pôle d'économie solidaire ou la ferme du Saut du loup). À cette somme il faut ajouter 21 662€ de subventions destinées à financer des projets.

120

Le nombre d'associations qui exercent leurs activités à Chevilly-Larue.

150

Le nombre de bénévoles qui, aux côtés des éducateurs sportifs, encadrent les 21 disciplines proposées à l'Élan sportif.

Le sport se pratique à tout âge. Aux plus jeunes les joies de l'apprentissage au baby-tennis de l'Élan ❷, aux aînés le plaisir d'entretenir leur corps avec la Retraite active de l'Action sociale ❶.
Première récolte à la ferme du Saut du loup grâce à la participation citoyenne ❸.
À la Maison pour tous, toute une gamme d'ateliers, de poterie par exemple, fait le bonheur des participants ❹.

Parole d'élue

« Un champ d'activités très diversifiées »

Élyane Darmon, conseillère municipale déléguée à la Vie associative locale

« Nous avons la chance, à Chevilly-Larue, d'avoir de nombreuses associations qui offrent un champ d'activités très diversifié. Ces activités sont mises en valeur pendant les moments forts de la vie citoyenne que sont le forum des sports en septembre ou la fête des associations en décembre. Cela permet aux bénévoles et aux futurs adhérents de se rencontrer et de discuter. La ville est très attentive au dynamisme du mouvement associatif. C'est la raison pour laquelle, au-delà des subventions et des aides accordées, elle a créé en 2007 la Maison des associations Lucie Aubrac afin de les aider à se développer. Par ailleurs, un partenariat avec le Conseil général permet de proposer des formations gratuites aux bénévoles. Ceux-ci font un travail remarquable. Il serait bon qu'ils soient relayés par de nouvelles bonnes volontés, de jeunes retraités ou des jeunes tout court ».

Loisirs pour tous

Des activités pour et par les jeunes

Question activités, les jeunes Chevillais ne sont pas en reste. La Municipalité les soutient, tant pour les accompagner dans leurs projets que pour leur favoriser l'accès aux pratiques de loisirs.

Au SMJ les jeunes ont accès à de multiples ateliers tel le cirque.

« ***La politique municipale en matière d'accès aux loisirs,*** *que ce soit pour les jeunes comme pour les autres Chevillais, poursuit toujours un même objectif : permettre au plus grand nombre possible, dans tous les quartiers, de pratiquer les activités de son choix à un niveau tarifaire accessible »,* explique Émilie Petit, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse. Et de fait, les activités proposées par le SMJ aux Pôles collégiens et lycéens s'élèvent à … 16€ par trimestre. Cela donne aux jeunes l'accès à une multitude d'ateliers (cirque, hip-hop, théâtre, rollers, futsal, DJ, musique par ordinateur, …). Une collaboration avec la Maison pour tous et le conservatoire s'est également développée pour que les jeunes puissent avoir facilement accès aux concerts. Par ailleurs, *« la ville loue à prix modéré un studio de répétition aux groupes musicaux de Chevilly-Larue »,* précise encore l'élue. Mais si les jeunes aiment à pratiquer les activités qui leur sont proposées, ils apprécient aussi d'en être à l'initiative. Ce que favorise justement le Pôle jeunes adultes. *« Nous nous impliquons dans des actions de solidarité, dans le domaine humanitaire »,* explique Karine, une habituée des lieux. *« Il y en a qui organisent des collectes de nourriture pour l'épicerie solidaire Sol'Épi, d'autres qui s'impliquent dans des projets de coopération ».* Ainsi le SMJ aide les jeunes à structurer leurs idées, à développer leurs projets, voire à créer leurs propres associations et à trouver des financements … Une manière de les guider sur le chemin de l'autonomie. ●

Le sport, toujours un succès

Le sport représente à lui tout seul une part très importante des activités que l'on peut pratiquer à Chevilly-Larue.

Au palmarès des activités pratiquées par les Chevillais, le sport est toujours sur le podium. Il faut dire qu'à lui tout seul le monde sportif a de quoi séduire tant il est source de très nombreuses activités. Le forum des sports, qui s'est déroulé le 10 septembre, en a une fois de plus fait la démonstration. Toutes les associations sportives de Chevilly-Larue étaient présentes : l'Élan bien sûr, et ses 21 sections sportives, mais aussi la Retraite sportive, La Boule chevillaise, La Saussaie pétanque, Chevilly-Larue Échecs, Enjoy country, Karaté Contact, Chevilly Futsal, … Étaient également là le service municipal des Sports et, dans la foulée, l'école de natation et l'éveil sportif. Le SMJ et la Maison pour tous présentaient également leurs activités sportives. Mais toutes ces disciplines ne sauraient évidemment exister sans le soutien, financier et logistique, de la ville ●

Parole de Chevillais

« Être en club, c'est faire partie d'une équipe »

Mathias Aboudou, licencié à l'Élan

« J'ai commencé le tennis de table à l'Élan quand j'avais 10 ou 11 ans. En fait, j'en avais d'abord fait avec l'école –à l'époque je fréquentais l'école élémentaire Paul Bert A– car cela faisait partie des activités qui nous étaient régulièrement proposées par l'intervenant sportif. J'appréciais ce sport alors je me suis inscrit en club. Au début, c'était seulement un amusement, et puis, comme il s'est rapidement avéré que j'avais le goût de la compétition, je suis monté en niveau Régional. Devenu adulte, j'ai quitté Chevilly-Larue pour Toulon. Dans le cadre de mes études, j'ai refait un peu de tennis de table, mais ce n'était pas pareil. Je regrettais la convivialité du club de Chevilly-Larue. Dès que je suis revenu en banlieue parisienne, je me suis ré-inscrit à l'Élan parce que je voulais jouer dans l'ambiance sympathique que j'avais connu enfant et je n'étais pas certain de trouver cela ailleurs ».

Au Secours Populaire, les bénévoles donnent de leur temps avec dévouement.

Bénévoles

Ils se dépensent sans compter

Ils sont des centaines à donner de leur temps, de leur énergie, de leur expérience et de leur compétence, sans se faire rémunérer, pour permettre aux Chevillais de pratiquer l'activité de leur choix.

Sans eux, il serait tout bonnement quasi-impossible de pratiquer sport, loisirs, culture, aide aux devoirs … Les bénévoles, à Chevilly-Larue, se comptent par centaines. Ce sont eux qui font vivre les associations, que ce soit en s'occupant de la gestion, de la trésorerie, ou que ce soit en encadrant certaines activités. Ce qui n'empêche pas, bien sûr, les associations (qui en ont les moyens) de s'entourer de professionnels, tels des éducateurs sportifs. Mais le bénévolat est une nécessité. *« Quand les enfants de l'association que fréquente mon fils ont besoin de se déplacer dans une autre ville dans le cadre de leur activité, je fais du co-voiturage »,* explique un parent. *« Quand il est nécessaire de faire circuler une information à tous les adhérents, je le fais moi-même de ma boîte mail »,* reprend cette autre. Le bénévolat est aussi une richesse dont il serait regrettable pour tout le monde de se passer. La ferme du Saut du loup, dernière née (en 2010) dans le paysage associatif et citoyen de la ville, l'a bien compris ; la participation citoyenne, voilà la base même de son fonctionnement. Ici, toutes les générations, toutes les bonnes idées et tous les savoir-faire sont les bienvenus. D'ailleurs, les dernières initiatives organisées par la ferme du Saut du loup, autour d'opérations de nettoyage, de culture du potager, de plantation d'osier, de cueillettes de mirabelles, ont fait la démonstration de sa capacité à fédérer les énergies chevillaises. *« Je suis venu donner un coup de main au jardin de la ferme pour voir du monde et me changer les idées,* explique Armand. Mais le bénévolat, hélas, est en souffrance : les retraités, très impliqués dans les associations, vieillissent nécessairement, et la relève n'est souvent pas assurée. Certaines associations, caritatives notamment, ainsi que leurs bénéficiaires, auraient pourtant bien besoin que la jeunesse chevillaise s'implique d'avantage. Alors, si vous avez un peu de temps libre, … ● **J.C**

Parole de bénévole

« La solidarité, c'est très important »

Juliette Verrier, vice-présidente de la CNL Sorbiers-Saussaie

« Mon travail de bénévole consiste essentiellement à défendre les droits des locataires, qu'ils aient un problème avec le bailleur ou avec le voisinage. La dernière fois, le souci portait sur un défaut de charges important que le bailleur devait rembourser aux locataires. J'ai donc constitué des dossiers pour les locataires concernés. Nous nous sommes battus et nous avons gagné ! Je me suis naturellement tournée vers le militantisme associatif quand je suis arrivée dans le quartier en 1982. J'ai choisi la CNL parce que c'était une grosse association qui fonctionnait bien, que je pouvais m'y rendre utile en défendant les gens, ce que j'aime faire, et parce que je pense que la solidarité, c'est très important. De ce point de vue, je me retrouve parfaitement dans les valeurs et les activités de la CNL Sorbiers-Saussaie. Et puis, nous partageons aussi des moments de convivialité. Il y a la galette des rois, notre participation à la fête communale ou à la vie de la Maison pour tous … »

Services publics

L'aide municipale à la vie associative

Subventions, mise à disposition de salles de réunions et d'activités, aide au montage de projets, les services rendus au milieu associatif par la Municipalité contribuent pour une large part au développement des activités.

À la Maison des associations, une exposition de patchworks réalisés par l'association Les Ateliers de Céline.

« ***Le service des Relations publiques assure les relations avec la vie associative chevillaise*** *et propose de nombreux services aux associations »,* explique Ruben Duany, responsable de la Maison des associations. *« Cela va du suivi administratif concernant les conventions, les projets et la participation des associations aux manifestations municipales, à l'instruction des dossiers de demandes de subventions en passant par la mise à disposition de salles et de matériel ou la gestion du fichier des associations ».*

Le service des Relations publiques assure également la gestion du fonctionnement de la Maison des associations Lucie Aubrac. Cette dernière est un outil majeur pour permettre au milieu associatif chevillais de mieux développer ses activités. Outre le précieux soutien (bureautique, administratif, …) qu'elles peuvent y trouver, les associations peuvent également y organiser leurs activités régulières (réunions, ateliers, rencontres, …) et des événements (expositions, manifestations, …), la Maison des associations pouvant leur être ouverte jusqu'à minuit. Les associations peuvent également s'y faire domicilier sous certaines conditions. ●

La Maison des associations est accessible aux associations chevillaises ayant constitué un dossier d'inscription. Pour tous renseignements :
• Maison des associations Lucie Aubrac
14, rue Élysée Reclus (01 49 78 08 66).
Un agent communal y tient des permanences le lundi de 14h à 17h30, le mercredi de 13h30 à 18h30 et le vendredi de 9h30 à 12h.
• Service des Relations publiques – 100, avenue du Général de Gaulle (01 45 60 18 26)

Quotient familial

Des tarifs adaptés à tous

Pratiquer une activité, cela a un coût. Pour que toutes les familles puissent avoir accès à la culture, au sport, aux loisirs, la Municipalité, soucieuse de préserver le pouvoir d'achat des familles, pratique le quotient familial sur les activités qui sont de son ressort. Est ainsi établi un barème de tarifs applicable en fonction des ressources de chacun. Il en est ainsi du conservatoire de musique, de danse et d'arts plastiques au même titre que les centres de loisirs. ●

Le Conseil général, un soutien bien utile

Le Conseil général contribue lui aussi au foisonnement de la vie associative et des projets citoyens. Sous certaines conditions, et pour peu qu'elles aient un caractère départemental ou interdépartemental, les associations peuvent bénéficier d'une aide au fonctionnement via une subvention. Le Conseil général porte un effort particulier en direction des associations sportives locales en leur allouant une enveloppe globale dont la répartition est adoptée par le Conseil municipal (voire article p. 25). Autre aide, des plus conséquentes : le dispositif Proj'aide. Il s'agit là d'un « service au service des associations et des projets citoyens » dont la mission, menée par une équipe professionnelle, est d'encourager le bénévolat, d'apporter un accompagnement au montage d'un projet précis et de permettre aux associations de bénéficier de ressources documentaires. ●

Renseignements sur le site www.cg94.fr

Équipements

Tout pour le sport !

La salle de sports Léo Lagrange a été inaugurée samedi 25 septembre.

Avec aujourd'hui les nouveaux aménagements du parc des sports et l'ouverture de la salle de sports Léo Lagrange, avec dans l'avenir la création d'un complexe multisports au lycée intercommunal et d'une salle omnisports au collège Liberté, la Municipalité met tout en œuvre pour favoriser
la pratique du sport pour tous ; les besoins des sections sportives et des associations et les envies des Chevillais seront comblés ! Tour d'horizon

Réaménagement du parc des sports : une offre sportive optimisée

Débuté en 2008, le réaménagement du parc municipal des sports a bien progressé ! *« Grâce à cette opération, un plus grand nombre de terrains sont mis à la disposition du public et certains espaces sportifs ont été redistribués à d'autres disciplines afin d'améliorer la pratique et les conditions de jeux »* explique Sophie Dumon, responsable du service des Sports. Après la construction de trois courts de tennis, donnant lieu à l'aménagement d'une coursive afin de permettre aux curieux de suivre les matchs, et après la création de vestiaires, de locaux de rangement et d'une buanderie dans la bulle de tennis n°1, trois chantiers importants viennent de s'achever. Des travaux de couverture ont ainsi été mis en œuvre sur deux terrains de tennis extérieurs afin d'accueillir des compétitions régionales et interrégionales. Du fait de cet aménagement, la bulle de tennis n°1 a pu être transformée en gymnase d'entrainement dédié à l'athlétisme, au badminton, au volley-ball et au basket avec, à la clef, la réfection des sols

du bâtiment et l'installation d'un système de chauffage. Enfin, la réfection d'un terrain de football en stabilisé, comprenant la pose d'un revêtement synthétique, permet dorénavant une utilisation plus importante du terrain et cela même en cas de mauvais temps.

Salle de sport Léo Lagrange : place aux nouvelles sections sportives

Les élèves du groupe scolaire Pierre et Marie Curie ont de quoi se réjouir : avec l'ouverture de la salle de sport Léo Lagrange dans le quartier La Guinet, inaugurée samedi 25 septembre (voir p. 4-5), ils disposent désormais d'un lieu spécialement dédié à leurs séances de sport. Fini le temps où ils devaient se contenter du préau de l'école ou bien se rendre jusqu'à l'école Jacques Gilbert-Collet ! Ce nouvel espace de 540 m² comprend des vestiaires, des locaux de rangement, des sanitaires adaptés aux plus petits et, surtout, un plateau de jeux de 270 m² privilégiant les jeux de balles. Cette salle de sports fait aussi le bonheur des associations sportives qui peuvent l'utiliser hors temps scolaires. Ainsi, des sections baby-hand et baby-volley ont été crées et la gymnastique volontaire a pu mettre en place un créneau horaire pour les enfants de 3 à 5 ans. Quant à l'association Enjoy Country, elle y a elle aussi pris ses quartiers !

Bientôt, un complexe multisports pour les lycéens … et les associations sportives

Si les lycéens chevillais ont enfin leur lycée, ne leur manque plus qu'un complexe multisports. Ce sera chose faite dès l'année prochaine : le 15 octobre à 14h30, aura lieu la pose de la première pierre de cet équipement très attendu tant il offre d'ores et déjà de réjouissantes perspectives aux férus de toutes les disciplines. Il faut dire qu'il sera ouvert aux associations sportives hors temps scolaire et comprendra une salle multisports (dotée de 11 terrains de badminton, 5 de volleyball, 3 de hand-ball et 3 de baskets) ayant la hauteur nécessaire pour accueillir des compétitions interrégionales de gymnastique rythmique, ainsi qu'une salle spécialement dédiée aux entrainements de gymnastique rythmique, une salle de danse et une salle de musculation. Ce complexe multisports intercommunal, regroupant les communes de Chevilly-Larue, Cachan, Fresnes, L'Haÿ-les-Roses et Rungis, ouvrira ses portes à la rentrée 2012. Quant aux collégiens du collège Liberté, ils bénéficieront eux aussi d'une salle omnisports de 600 m², également ouverte aux associations ; celle-ci sera réalisée dans le cadre de la réhabilitation du collège et ouvrira ses portes en 2013.

Au parc des sports, la bulle de tennis n°1 a été transformée en gymnase.

15 octobre 2011

Inauguration au parc des sports

Tous les Chevillais sont invités le 15 octobre à participer à l'inauguration des nouveaux équipements du parc des sports, dans la joie, la bonne humeur et dans un esprit résolument sportif !

Á partir de 14h, sportifs (et moins sportifs !) pourront participer à de nombreuses animations et des tournois en tout genre … le tout en musique ! L'inauguration officielle aura lieu à 17h.

Rencontres de quartier

Les élus à la rencontre des Chevillais

Les élus, dont Christian Hervy, le Maire, et Stéphanie Daumin, maire-adjointe déléguée à la Vie des quartiers, ont recueilli les préoccupations des riverains lors de la rencontre au quartier Larue.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que de nombreux habitants des quartiers Larue et Bretagne ont déjà participé à l'édition 2011 des rencontres de quartier. Ce moment de dialogue privilégié entre les Chevillais et les élus, initié en 1977 par Guy Pettenati, l'ancien Maire, remporte en effet toujours le même succès ! Interrogations sur la fibre optique, problèmes de signalisation, propositions destinées à animer la vie des quartiers … les Chevillais ont profité de ce moment d'échange direct avec les élus pour exprimer, sur le terrain, leurs préoccupations et propositions d'actions. Les rencontres de quartiers se poursuivront en octobre dans les quartiers Sorbiers-Saussaie, Centre et La Guinet et s'achèveront en novembre par une série de réunions publiques qui permettront d'apporter de premiers éléments de réponses aux problèmes soulevés sur le terrain.

Les prochaines rencontres de quartier

- **Au quartier Sorbiers-Saussaie**

Samedi 8 octobre à partir de 10h
Point de rencontre : devant la Maison pour tous

- **Au quartier Centre**

Mercredi 12 octobre à 18h
Point de rencontre : sur le marché place Nelson Mandela
Samedi 15 octobre à 10h
Point de rencontre : au Pôle d'économie solidaire

- **Au quartier La Guinet**

Mercredi 19 octobre à 18h
Point de rencontre : à l'entrée de l'allée de Franche-Comté
Samedi 22 octobre à 10h
Point de rencontre : sur la place De Lattre de Tassigny (Franprix)

En cas de changement de lieu d'un point de rencontre, les riverains seront prévenus par courrier.

Les réunions publiques

- **Quartier Larue :** jeudi 3 novembre à 20h – Salle Jacqueline Auriol (1, avenue Georges Guynemer)
- **Quartier Bretagne :** lundi 7 novembre à 20h Maison des associations (14, rue Élisée Reclus)
- **Quartier Sorbiers-Saussaie :** jeudi 17 novembre à 20h – Maison pour tous (23, rue du Béarn)
- **Quartier Centre :** jeudi 24 novembre à 20h Centre de loisirs (15, rue Dericbourg)
- **Quartier La Guinet :** jeudi 1er décembre à 20h Salle Léo Ferré (65, avenue Franklin Roosevelt)

Chiens dangereux : quelle est la règle ?

Être propriétaire d'un chien classé dangereux implique certaines règles de sécurité. La loi de 1999 distingue les chiens d'attaque (de 1ère catégorie) et les chiens de garde et de défense (de 2e catégorie). Depuis le 1er janvier 2010, les propriétaires de ces chiens doivent impérativement être titulaires d'un permis de détention délivré par la commune de résidence (sous peine d'amende de 3750€ et de 3 mois de prison). Pour l'obtenir, ils doivent présenter les justificatifs d'identification, de vaccination contre la rage, d'assurance responsabilité civile, de stérilisation (pour la 1ère catégorie), être détenteur d'une attestation d'aptitude et avoir fait effectuer une « évaluation comportementale » de l'animal auprès d'un vétérinaire agréé*. Ces chiens doivent être muselés et tenus en laisse. Pour les chiens de 1ère catégorie : l'acquisition, la cession et l'importation sont illicites ainsi que la détention d'un animal non stérilisé (6 mois de prison et 15 000€ d'amende). Ces chiens ne peuvent circuler que sur la voie publique et n'ont accès ni aux transports en commun, ni aux locaux ouverts au public, ni aux espaces privés. Pour les chiens de 2e catégorie : la détention par une personne non autorisée (mineur, personne condamnée avec inscription au casier judiciaire) est illicite (6 mois de prison et 7 500€ d'amende). Tous les chiens, dangereux ou non, ne peuvent vagabonder ou stationner dans les parties communes des immeubles collectifs, ne doivent pas être laissés sans surveillance dans l'espace public et doivent être vaccinés contre la rage. Enfin, afin d'éviter les accidents, il convient à chacun de respecter les règles de bon sens et de restez vigilant : parents, ne laissez pas vos enfants s'approcher de chiens qui ne les connaissent pas.

**La liste des vétérinaires et des formateurs agréés est affichée en mairie et consultable sur le site internet de la ville (www.ville-chevilly-larue.fr).*

Quartier Centre

Le Clos Saint-Michel accueille ses premiers propriétaires !

L'opération d'aménagement du Clos Saint-Michel progresse à grand pas ! Les 120 premiers logements (en accession libre) viennent ainsi d'être livrés à leurs propriétaires. Les habitants des 17 logements en accession sociale à la propriété devraient emménager prochainement. Les 16 habitations dédiées aux personnes âgées et les 96 logements sociaux seront quant à eux disponibles à la fin de l'année. L'opération s'achèvera fin 2013 avec la livraison du dernier bâtiment, de 42 logements en locatif libre. La création de ce nouvel éco-quartier de 24 000m², qui comprendra également des commerces et une maison médicale, a également donné lieu à quelques aménagements annexes. En effet, il n'aura pas échappé à l'attention des passants que le mur d'enceinte du Clos Saint-Michel donnant sur la rue Henri Cretté avait été démoli. Les trottoirs de cette rue ont par ailleurs été refaits et élargis, des places de stationnement ont été créées et la chaussée a été refaite. À terme, la rue de Bicêtre sera également en partie réaménagée afin de sécuriser les abords de la nouvelle voie qui permet d'accéder au cœur du quartier. ●

Le cheminement piétonnier ouvre le quartier sur le patrimoine de la ville et le futur arboretum.

Cimetières Chevillais

Les horaires d'ouverture

Durant la période de la Toussaint, les deux cimetières de la ville sont particulièrement fréquentés : nombreux sont les Chevillais à s'y rendre pour fleurir une tombe. Au cimetière communal, un agent communal est toute l'année chargé de l'entretien des allées et du contrôle de l'état des sépultures. C'est également lui qui reçoit les Pompes funèbres lors des inhumations et qui s'assure de leur bon déroulement. Au cimetière intercommunal de Cachan, Chevilly-Larue, L'Haÿ-les-Roses, Montrouge et Sceaux, situé boulevard Jean Mermoz, six personnes sont préposées à l'entretien et quatre autres aux tâches administratives telles que l'octroi d'emplacements ou renouvellement de concessions. ●

• Cimetière communal
Avenue du Général de Gaulle
• Cimetière intercommunal
125, boulevard Jean Mermoz (01 43 50 92 23)
• Ouverts tous les jours
Du 1er novembre au 31 mars : 8h-17h
Du 1er avril au 31 octobre : 8h-18h

Quartier Larue

Vers une réouverture de la rue Paul Hochart du Min

La reconstitution de la bretelle d'accès de la rue Paul Hochart du Min vers l'A6b en direction de Paris est très attendue des Chevillais. Cette artère, parallèle au boulevard circulaire Nord, avait été fermée en 2006 pour permettre le prolongement du TVM qui circule aujourd'hui sur son emprise. À la demande des Chevillais et Rungissois fortement mobilisés à l'époque, et avec le soutien des maires des deux villes concernées, le principe de sa réouverture avait été accepté. Saisie à nouveau sur le calendrier des réalisations, la Direction interdépartementale des routes d'Île-de-France (Dirif) a fait savoir au Maire de Chevilly-Larue que les phases d'études étant bientôt achevées, les travaux de réalisation d'une nouvelle route le long du TVM devraient débuter au 2e trimestre 2012 pour une réouverture début 2013. ●

Thomas Marx. Le dje

Ils se sont rencontrés en 1996 et ne se sont plus jamais quittés. Entendez par «ils», Thomas et son djembé. Envoûté par les sons de l'instrument, avide d'en découvrir le langage, Thomas est allé d'ethnies en villages apprendre auprès de maîtres comme Samana Diarra, Madou Sacko, Amara Kanté … comment faire parler son djembé. Aujourd'hui, reconnu par ses pairs comme djembéfola (joueur de djembé) professionnel, il crée à Chevilly-Larue l'association Niuman Ba et partage son savoir et sa passion avec tous ceux qui souhaitent s'initier aux percussions et à la danse africaine.

Qu'il écoute les Wailers de Bob Marley, Ijahman, les groupes Steel Pulse, Culture ou Burning Spear, Thomas est sensible à l'acoustique, aux sons bruts des percussions. Alors qu'il est étudiant en arts graphiques à l'école Estienne (Paris), il découvre «Djembefola», un film de Laurent Chevallier, et décide, comme une urgence, d'apprendre le djembé. Il prend ses premiers cours en 1996 avec Patrick Rabier du Villars à l'association Afro Cubop à Villejuif et y rencontre les membres de l'association Kunta Kinté qui proposent des stages de djembé en Gambie. Avec le sentiment fort d'être appelé par l'Ouest africain, Thomas construit son projet. Pour le financer, il arrête ses études, entame une formation d'ambulancier, travaille, économise et boucle enfin ses valises. Parti pour un mois et demi, il reste en fait six mois en Gambie. *« J'ai rencontré là-bas Samana Diarra, alias Zoumana, qui deviendra mon maître djembé ».* Obligé de rentrer en France pour renflouer son compte, Thomas repart ensuite à Bobo-Dioulasso rejoindre son maître dans sa famille au Burkina Faso. *« Nous faisions quatre heures de djembé par jour. J'ai appris la langue Dioula, souffert de la chaleur, partagé avec eux peines et joies. J'y suis encore resté six mois ».* Dans les cérémonies villageoises, le dos solide et les mains cornées, Thomas fait parler son djembé. *« Il est par excellence l'instrument dédié à la danse africaine, intimement lié aux événements de la vie sociale ».* Début 2000, déjà doué, notre percussionniste donne ses premières leçons et anime des cours de danse africaine traditionnelle à la Maison pour tous de Chevilly-Larue, ainsi qu'à Villejuif et L'Haÿ-les-Roses. Disciple de Madou Sacko, Thomas est envoyé par ce dernier chez l'illustre percussionniste Amara Kanté. De 2001 jusqu'en 2003, toujours avec Madou, il anime les fêtes traditionnelles maliennes en région parisienne. Par le biais de l'association Les Arts Mandingues, Thomas se perfectionne auprès du virtuose Adama Diarra. Des personnalités comme Koumgbanan Kondé, directeur de l'Ensemble national des percussions de Guinée, et Fadouba Oularé, élu chef des batteurs par Sékou Touré, lui transmettent aussi leurs secrets. Régulièrement complices à ses côtés, les danseurs Moïse Kourouma, Fany Lahbib-Aline, Danièle Crémas et la chorégraphe Manue Sissoko suivent en symbiose le langage subtil de son djembé.
En 2009, sous la houlette de Lansiné Diabaté, Thomas apprend, le balafon (xylophone traditionnel). *« Peu après, Zoumana arrive en France. Nous mettons en place douze morceaux et créons le groupe Niuman Ba (ndlr : qui signifie bon et grand). Nous rejoignent Lansiné au balafon, Yves Terrat à la basse, Dramane Sissoko aux dunduns et Manue Sissoko à la danse ».* En attendant que Zoumana obtienne son visa et que la troupe entame en France sa première tournée, Thomas crée cette année avec le soutien de Mamadou Keita, responsable du service municipal de la Jeunesse, l'association Niuman Ba. Il y accueille les Chevillais tous les jeudis soirs et propose à travers cours et stages d'enseigner tout l'amour et l'énergie des danses mandingues qu'il a reçus en partage.

Florence Bédouet

Site internet : http://www.niumanba.jimdo.com
Courriel : niumanba@yahoo.fr. - Tél. : 06 61 73 26 95.

mbé dans la peau

Victoire de la mobilisation

C'est une belle victoire que viennent de remporter tous les habitants qui, avec le Conseil municipal, ont défendu le maintien du point d'accueil de la Sécurité sociale de Chevilly-Larue. Il aura fallu des mois de bataille, 2300 signataires de la pétition « La Sécu est à nous ! », un vœu du Conseil municipal et une délégation d'élus auprès de la Caisse primaire d'assurance maladie, mais c'est désormais chose acquise : ce point d'accueil reste ouvert !

Le point d'accueil de la Séc

« **La Sécu est à nous !** » Tel était le mot d'ordre de la campagne menée par la Municipalité, suivie dans cette bataille par un très grand nombre de Chevillais mais aussi de L'Haïssiens, Thiaisiens et Rungissois. Les raisons de la colère ? La fermeture programmée du point d'accueil de la Sécurité sociale de Chevilly-Larue par la Caisse primaire d'assurance maladie dans le cadre d'une restructuration : la CPAM a fait savoir au printemps qu'elle souhaitait recentrer ses activités sur six grands centres d'accueil du Val-de-Marne, ceci revenant à fermer progressivement tous les centres de proximité. Cette restructuration prenait notamment pour prétexte le développement de l'usage des nouvelles technologies et d'internet par les assurés sociaux grâce à la dématérialisation du service via le portail Ameli. Seule une permanence hebdomadaire devait subsister ! Et tant pis pour les populations, surtout les plus fragiles pour qui un tel service de proximité est une nécessité ! Mais c'était sans compter sur la mobilisation des Chevillais et des élus. Sitôt l'annonce de cette fermeture, c'est à une véritable levée de boucliers que la CPAM s'est heurtée : le Conseil municipal a adopté un vœu en faveur du maintien du point d'accueil de Chevilly-Larue et la Municipalité

« La Sécu, c'est à nous d'en bénéficier »

J'ai signé la pétition pour sauver le point d'accueil de la Sécurité sociale de Chevilly-Larue parce qu'il n'est pas normal que ce soient nous, les usagers, qui devions faire les frais d'une quelconque restructuration. C'est nous qui cotisons à la Sécu, donc c'est à nous d'en bénéficier ! Mon mari est tombé gravement malade il y a quelques mois, c'est moi qui m'occupe de ses papiers. Je préfère me rendre directement auprès des agents de la Sécurité sociale plutôt que de régler les choses par téléphone ou par internet : le rapport est plus humain, plus personnalisé. Comme les agents connaissent mon dossier, ils peuvent ainsi m'aider en cas de problème. Si je devais aller jusqu'au centre de Villejuif, ce serait bien trop loin pour moi.

Aïcha B., Chevillaise

Les 2300 signatures de la pétition « La Sécu est à nous ! » ont été portées à la direction de la CPAM le 7 septembre par Christian Hervy, le Maire, et les élus André Deluchat, Jean Franco Capirchio, Didier Dubarle, Nathalie Sans-Sevaux et Stéphanie Daumin.

Chiffres clefs

90 **Le nombre d'usagers accueillis en moyenne chaque jour au point d'accueil de la Sécurité sociale de Chevilly-Larue. Ce nombre est en augmentation depuis la fermeture du centre de Sécurité sociale de L'Haÿ-les-Roses.**

2300 **Le nombre de signataires de la pétition « La Sécu est à nous ! ». Ces signataires sont Chevillais mais aussi L'Haïssiens, Thiaisiens et Rungissois**

3 **Le nombre de jours hebdomadaire d'ouverture du point d'accueil de la Sécurité sociale situé 60, avenue Franklin Roosevelt. La CPAM s'est engagée à ouvrir un quatrième jour si les conditions d'accueil des usagers n'étaient pas satisfaisantes.**

u est maintenu !

a lancé une pétition qui a recueilli 2300 signatures ! Preuve s'il en est, comme cela a été constaté dans le cadre des échanges entre les élus et la population lors de la tenue des points de collecte de signatures dans la ville, que la Sécu, comme La Poste, est un service public très apprécié auquel les usagers sont profondément attachés. Mercredi 7 septembre, une délégation d'élus chevillais conduite par Christian Hervy, le Maire, a été reçue par la direction de la CPAM du Val-de-Marne et a remis cette pétition à Gilles Filiberti, son directeur. Face à cette mobilisation exceptionnelle, la CPAM a donné une suite favorable à la demande de maintenir le point d'accueil de la ville. Aujourd'hui les usagers peuvent savourer cette victoire : non seulement la Sécurité sociale reste dans ses locaux, qui d'ailleurs appartiennent à la ville, mais la CPAM a également annoncé qu'elle y réaliserait des travaux de nature à améliorer les conditions d'accueil du public. Ainsi les usagers pourront être reçus soit au guichet soit dans un boxe d'accueil confidentiel par l'un des trois conseillers. Si la délégation n'a pu obtenir une ouverture de l'agence que de trois jours par semaine au lieu des cinq demandés, il a été acté qu'une quatrième journée sera mise en place si l'accueil prévu ne s'avérait pas satisfaisant. Une chose est sûre, c'est une belle victoire que les Chevillais et les élus du Conseil municipal ont remporté : « La Sécu est à nous ! », et elle le restera.

Géraldine Kornblum

« La mobilisation a empêché la fermeture de la Sécu »

Mes collègues du Conseil municipal et moi-même sommes heureux que la mobilisation citoyenne ait permis d'empêcher la fermeture du point d'accueil de la Sécurité sociale de la ville. La CPAM avait pour objectif de réduire sa présence à une simple permanence périodique, ce qui était très éloigné des besoins puisque nos relevés ont montré que la fréquentation de ce point d'accueil pouvait atteindre 90 personnes par jour. Et cela n'a fait qu'augmenter depuis la fermeture du centre de L'Haÿ-les-Roses. Il y avait donc bien un besoin fort de se rendre à un bureau proche de chez soi pour être guidé, sécurisé. C'est désormais une agence renforcée qui permettra de donner satisfaction à ce besoin. Et cela grâce à la solidarité, qui est décidemment une valeur puissante au sein de notre communauté chevillaise .

Christian Hervy,
Maire et Conseiller général délégué

Mobilisation des parents, enseignants et élus devant l'inspection académique le 7 septembre.

Rentrée scolaire

Ouverture de classe à la maternelle Paul Bert !

« ***Ça c'est une bonne nouvelle !*** » Soulagement dans les rangs des parents de la maternelle Paul Bert : au vu des effectifs, l'inspection académique a finalement ouvert une classe. C'était une question de bon sens : des classes à plus de 30 élèves en petite et moyenne section, ce ne pouvait être qu'ingérable et surtout dangereux pour l'avenir des jeunes écoliers. Mais il aura pourtant fallu que les parents, l'équipe éducative et la Municipalité bataillent ferme pour obtenir gain de cause ! Scandalisés par cette situation, les parents se sont fortement mobilisés dès la rentrée. « *Comment voulez-vous qu'on arrive à conduire nos enfants sur le chemin de la réussite scolaire si même l'école n'offre pas de bonnes conditions d'apprentissage ?* » Une délégation de parents, d'enseignants et d'élus, dont Christian Hervy, le Maire, et Nora Boudon, maire-adjointe déléguée à l'Enseignement, s'est rendue mercredi 7 septembre à l'inspection académique pour faire valoir les droits des enfants. « *C'est grâce à la mobilisation de tous qu'on a obtenu cette ouverture de classe* » se félicite Nora Boudon. Mais cette bonne nouvelle ne saurait faire oublier les 16 400 suppressions de postes programmées dans les écoles de France. Ainsi la grève des enseignants du 27 septembre a été fortement suivie à Chevilly-Larue : deux écoles maternelles sur cinq et deux écoles élémentaires sur quatre étaient fermées. ●

Sous les tropiques … ou presque !

Rendez-vous incontournable pour le service des Espaces verts, la Fête du jardinier amateur de Thiais s'est tenue du 16 au 18 septembre. « Amateur », voilà un terme bien réducteur pour qualifier le travail de l'équipe qui s'est inspirée du thème « Balade exotique » pour sa composition. Le tableau réalisé était un vrai voyage en contrée lointaine. Les yuccas, les fougères et les bananiers offraient une végétation luxuriante, digne des pays tropicaux, parsemée de colibris, de libellules et de papillons. Les orchidées, les hibiscus et les piments apportaient couleurs vives et exotisme. Une grotte et une cascade venaient parfaire le voyage. Lorsque Christian Hervy, le Maire, et Didier Dubarle, 1er maire-adjoint, ont découvert le travail en avant-première, ils l'ont résumé ainsi : une balade exotique plus vraie que nature. La qualité de travail du service, récompensée par le diplôme d'honneur et la médaille de la ville de Thiais, le sera doublement si la ville remporte la première fleur au concours des villes et villages fleuris auquel elle participe. Verdict fin d'année 2011. ● **Chloé Cordon**

Aides aux collégiens

De précieux soutiens pour une bonne année scolaire

Parce que la rentrée scolaire constitue un poste de dépense conséquent dans le budget des familles, le Conseil général du Val-de-Marne propose un certain nombre d'aides en direction des collégiens. Objectif : favoriser la réussite scolaire de tous les élèves. Outre la distribution d'une calculatrice scientifique à tous les élèves de 4e scolarisés dans un collège public du département, celui-ci rembourse également 50% du prix de la carte de transport Imagine R, directement par chèque aux familles. Les collégiens demi-pensionnaires bénéficient par ailleurs d'une aide dont le montant est fonction du quotient familial. Enfin, bien que la gestion des collèges ne relève pas de la compétence des communes, la Municipalité met également tout en œuvre pour soutenir les collégiens. Elle attribue ainsi une aide de 80€ en moyenne aux familles chevillaises dont les enfants, scolarisés en 4e et 3e dans les collèges de la ville, participent à un voyage pédagogique. Enfin, par le biais du Pôle collégiens du service municipal de la Jeunesse, ces derniers peuvent bénéficier de l'aide aux devoirs, de stages de révision pour le passage du brevet et participer à des actions pédagogiques.

• **Pour en savoir plus sur ces aides : www.cg94.fr et www.jeunes.ville-chevilly-larue.fr/**

Christian Hervy, Conseiller général délégué, a procédé à la distribution de calculettes auprès des élèves de 4e.

Transports

La station de métro « Trois communes » gagne en légitimité

Grâce à la mobilisation des acteurs publics et des populations du territoire, la station de métro « Chevilly-trois communes » a été intégrée au schéma d'ensemble du futur réseau de transports francilien approuvé par décret ministériel en août dernier, prévoyant le prolongement de la ligne de métro 14. Une première victoire dans la mesure où cette station, qui serait située rue de Bicêtre à L'Haÿ-les-Roses, était encore considérée comme optionnelle il y a quelques mois. Cependant, si la station « Chevilly-Trois communes » a gagné en légitimité, elle fait toujours partie des stations à l'étude. C'est pourquoi l'installation, le 22 septembre dernier, du comité de pilotage de la station constitue en soi une deuxième victoire : elle signifie que la Société du Grand Paris va enclencher les études techniques permettant de faire avancer le projet. Constitué de représentants des trois communes concernées, du Conseil général, de l'association Orbival, des services de l'État et de la Société du Grand Paris, ce comité de pilotage est par ailleurs chargé d'acter l'emplacement exact de la station avant la fin de l'année. Une enquête publique sera ensuite menée auprès de la population concernée entre juin et septembre 2012. C'est seulement à l'issue de ce processus qu'il sera décidé si la station « Chevilly-Trois communes » verra le jour. Mais un premier pas décisif a déjà été fait !

Erratum

C'est bien l'État qui augmente les amendes de stationnement

Dans notre édition de juillet (Journal n° 123), nous avions publié un article concernant l'augmentation (de 11€ à 17€) des amendes de stationnement de 1ère catégorie. Cet article spécifiait que cette disposition s'applique aussi bien au stationnement en zone à disque qu'en zone payante. Il omettait cependant de préciser que cette hausse a été décidé par l'État.

Conseil municipal

Les principales délibérations du Conseil municipal du 20 septembre 2011

- **Désignation d'un représentant de la commune au syndicat intercommunal pour la géothermie**
Vote : 23 pour (PC, PG-RG, PS, NI, Verts)
4 abstentions (UMP, PS)
5 ne prennent pas part au vote (SC, PS)

- **Désignation d'un représentant de la commune au syndicat du cimetière intercommunal**
Vote : 27 pour (PC, PG-RG, PS, NI, Verts)
2 abstentions (UMP)
3 ne prennent pas part au vote (SC)

- **Désignation d'un représentant de la commune au SIETAG (Syndicat intercommunal à vocation d'études pour l'accueil des gens du votage)**
Vote : 27 pour (PC, PG-RG, PS, NI, Verts)
2 abstentions (UMP)
3 ne prennent pas part au vote (SC)

- **Attribution de subventions exceptionnelles à l'Unicef, au Secours Populaire, à la Croix-Rouge et au Secours catholique en faveur des populations de la Corne d'Afrique victimes de malnutrition**
Vote : Unanimité

- **Adhésion de la ville à l'association Cinémascop**
Vote : Unanimité

- **Répartition de la subvention départementale aux associations sportives chevillaises**
Vote : Unanimité

- **Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association sportive du lycée Mistral**
Vote : Unanimité

- **Candidature de la ville pour le site du futur stade de rugby**
Vote : 31 pour (PC, PG-RG, PS, NI, SC, UMP)
1 abstention (Verts)

- **Adhésion à l'association des communes et communautés du Grand Orly et approbation des statuts**
Vote : 25 pour (PC, PG-RG, PS, NI, Verts, UMP)
7 abstentions (PS, SC)

- **Approbation du dossier de modification du Plan local d'urbanisme**
Vote : 25 pour (PC, PG-RG, PS, NI, Verts, UMP)
7 abstentions (PS, SC)

- **Approbation du bilan de concertation préalable et du dossier de création de la ZAC du Triangle des Meuniers**
Vote : 25 pour (PC, PG-RG, PS, NI, Verts, UMP)
7 abstentions (PS, SC)

- **Avis de la ville sur le projet de Plan d'exposition au bruit de l'aéroport d'Orly**
Vote : Unanimité

- **Approbation de chartes de développement durable du Pôle d'Orly et du territoire Orly-Rungis–Seine Amont**
Vote : 27 pour (PC, PG-RG, PS, NI, Verts, UMP)
5 abstentions (PS, SC)

- **Dénomination de la salle de sports du groupe scolaire Pierre et Marie Curie**
Vote : 25 pour (PC, PG-RG, PS, NI, Verts, UMP)
6 abstentions (PS, SC, UMP)

- **Avis défavorable de la ville sur le Plan stratégique régional de santé de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France**
Vote : 29 pour (PC, PG-RG, PS, NI, SC, Verts)
2 contre (UMP)

- **Vœu contre le transfert du contentieux du surendettement de l'ensemble du Val-de-Marne au tribunal d'instance de Villejuif**
Vote : 27 pour (PC, PG-RG, PS, NI, Verts)
4 ne prennent pas part au vote (SC, UMP)

Le prochain Conseil municipal se déroulera le mardi 18 octobre à 19h salle du Conseil municipal.

Lexique
PC : Groupe Communistes et partenaires
PG-RG : Groupe Parti de gauche et radicaux de gauche
PS : Groupe Socialistes et républicains
NI : Groupe des Non-inscrits
Verts : Groupe Europe écologie- les Verts
SC : Groupe Socialistes et citoyens
Modem : Groupe Chevilly-Larue autrement
UMP : Groupe UMP, parti radical et non-inscrits

Conseil municipal

Une nouvelle maire-adjointe et une nouvelle conseillère municipale

Nora Boudon

Thiphaine Husson

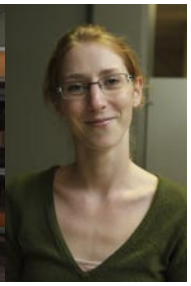

Lors de sa séance du 20 septembre, le Conseil municipal a procédé à l'élection d'une nouvelle maire-adjointe et à l'installation d'une nouvelle conseillère municipale. Élisabeth Maillefert (Communistes et partenaires), élue depuis 1995, a en effet souhaité, pour raisons personnelles, ôter son écharpe de maire-adjointe, et par là même se défaire de ses délégations. Elle conserve son mandat de conseillère municipale. *« Je tiens à remercier Guy Pettenati et Christian Hervy pour la confiance qui m'a été accordée pendant toutes ces années »* a-t-elle déclarée tandis que Christian Hervy a salué son investissement personnel, son dévouement au service public et au projet municipal. C'est Nora Boudon (Communistes et partenaires), déléguée à l'Enseignement et à la Restauration scolaire, qui a été élue maire-adjointe (par 25 voix pour et 7 votes blancs ou nuls) et qui a désormais la délégation à la Coordination du Projet éducatif local. Le Conseil municipal a également officialisé la démission, aussi pour convenances personnelles, de François Pernigotti (Socialistes et républicains), conseiller municipal délégué à l'Économie sociale et solidaire et au Commerce équitable. Le maire a salué en lui *« l'artisan de Sol'Épi, une épicerie solidaire devenue un modèle »*. C'est Tiphaine Husson (Communistes et partenaires), kinésithérapeute, qui est devenue conseillère municipale.

Grand stade de rugby

Le site de Thiais-Orly dans la sélection

Si le rugby a son Top 14, le site de Thiais-Orly vient quant à lui d'entrer dans le Top 6 des sites sélectionnés par la Fédération française de rugby pour accueillir son projet de grand stade de 82 000 places. La candidature val-de-marnaise, portée par l'Établissement public d'aménagement Orly Rungis – Seine Amont et mandatée par le Conseil général du Val-de-Marne et les villes de Chevilly-Larue, Thiais, Orly et Rungis, a en effet su séduire la FFR. Proche de Paris, il bénéficie d'une très bonne qualité de desserte en matière de transports (aéroport d'Orly, réseau autoroutier, RER C) appelée à se développer dans les années à venir avec le prolongement de la ligne 14 du métro jusqu'à Orly et l'installation d'une gare TGV au sein de l'aéroport. Par ailleurs il est situé au cœur d'un territoire (dans la zone Senia) à fort potentiel sur lequel l'Epa-Orsa œuvre actuellement à la valorisation. Quant au site, il a tout à gagner de cette sélection. *« Rien que le fait d'être candidat peut permettre de favoriser une accélération dans le calendrier des projets de transports »*, se félicite Christian Hervy, le Maire. Sans compter que ce grand stade, dont le toit et la pelouse seront escamotables, pourra accueillir des manifestations autres que sportives telles que des salons. Sur les neufs candidats en lice, seuls six ont été retenus : outre Thiais Orly, Achères (78), Évry Centre Essonne (Communauté d'agglomération 91), Massy et l'Établissement public Paris-Saclay (avec le soutien de la Communauté d'agglomération Europ'Essonne 91) et Sevran (93) restent également sur le terrain. Une deuxième phase du processus de sélection se terminera en décembre avec la désignation de deux ou trois sites admis à participer à la dernière phase. Le choix du site retenu par la FFR interviendra en juin 2012.

L'ACTIVITÉ DU CONSEIL GÉNÉRAL

Aides aux associations sportives

VAL de MARNE Conseil général

Afin de soutenir le mouvement associatif et plus particulièrement les associations sportives, le Conseil général attribue chaque année une subvention de fonctionnement aux associations sportives locales. La répartition de cette subvention est ensuite décidée par les villes en fonction du nombre de licenciés de chaque association, avant d'être versée directement par le Conseil général à chacune d'elles. C'est ainsi que, lors du Conseil municipal qui s'est tenu le 20 septembre, la répartition d'une subvention départementale de 6 729€ entre neuf associations sportives chevillaises* a été adoptée à l'unanimité. Le Conseil général accorde également des subventions spécifiques aux associations sportives à l'occasion de l'organisation de stages sportifs ou lorsqu'une équipe participe à un championnat national. Ces aides aux associations sportives se révèlent particulièrement précieuses à l'heure ou l'État se désengage progressivement du financement de ces structures propres à développer le sport de masse. Les crédits budgétaires alloués au sport en 2011 sont en effet baisse de près de 15% par rapport à 2010.

*Chevilly-Larue Échecs, Association de coopération culturelle éducative et sportive (ACCES), Retraite sportive, La Boule Chevillaise, La Saussaie pétanque, Association sportive du collège Jean Moulin, association sportive du collège Liberté, Élan de Chevilly-Larue, Chevilly-Larue futsal (CLF).

Permanences des élu(e)s

Christian Hervy,
Maire, sur rendez-vous au 01 45 60 18 00. Possibilité de laisser un message pour que le Maire vous rappelle.

Didier Dubarle,
premier maire-adjoint à la Gestion du patrimoine et de l'espace public, à l'Emploi, au Développement économique et à la Gestion des déchets : sur rendez-vous au 01 45 60 19 59 (secteur économique - emploi) ou au 01 45 60 19 65 (services techniques - gestion des déchets)

Hermine Rigaud,
maire-adjointe aux Solidarités et à l'Action sociale : sur rendez-vous au 01 45 60 18 03

André Deluchat,
maire-adjoint aux Finances, aux Transports collectifs et à la Démocratie participative : lundi de 17h à 19h sur rendez-vous au 01 45 60 18 01 ou 01 45 60 18 06

Élisabeth Maillefert,
maire-adjointe à l'Enfance, aux Activités périscolaires et à la Coordination du Projet éducatif local (PEL) : sur rendez-vous au 01 45 60 18 74

Jean-Paul Homasson,
maire-adjoint à la Prévention - santé et aux Jumelages : sur rendez-vous au 01 45 60 18 92 (prévention-santé) ou au 01 45 60 19 01 (jumelages)

Bruno Tranchant,
maire-adjoint à l'Intercommunalité : sur rendez-vous au 01 45 60 18 03

Christian Nourry,
maire-adjoint à l'Action pour le droit au logement, aux Sports, à la Sécurité et à la Prévention de la délinquance : sur rendez-vous au 01 45 60 18 89 (logement) ou au 01 46 86 35 63 (sports) ou au 01 45 60 18 69 (sécurité et prévention de la délinquance)

Stéphanie Daumin,
maire-adjointe à l'Urbanisme, à la Ville du développement durable et à la Vie des quartiers : sur rendez-vous au 01 45 60 19 62

Élisabeth Lazon,
maire-adjointe à la Culture : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25

Nora Lamraoui-Boudon,
conseillère municipale déléguée à l'Enseignement et à la Restauration scolaire : sur rendez-vous au 01 45 60 18 74

Murielle Desmet,
conseillère municipale déléguée à la Ferme pédagogique : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01

François Pernigotti,
conseiller municipal délégué à l'Économie sociale et solidaire et au commerce équitable : sur rendez-vous au 01 45 60 18 03

Émilie Petit,
conseillère municipale déléguée à la Jeunesse : sur rendez-vous au 01 46 87 97 65

Nathalie Sans-Sevaux,
conseillère municipale déléguée à Internet et à l'Administration électronique : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01

Marc Delorme,
conseiller municipal délégué au Plan énergétique local et aux Fêtes et Cérémonies : sur rendez-vous au 01 45 60 18 28

Élyane Darmon,
conseillère municipale déléguée à la Vie associative locale et aux Vacances et loisirs des retraités : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01

Dominique Lo Faro,
conseiller municipal délégué à la Petite enfance : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01

Richard Dell'Agnola,
député, reçoit sur rendez-vous au 01 48 92 42 01 ou 01 40 63 66 93

expressions des élu(e)s

« Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse. »

Jean-Pierre Friès ▸ *Conseiller municipal, élu du groupe Communistes et partenaires*

Scandale européen : ils sauvent les banques et suppriment les aides aux plus pauvres

On le savait, le processus de construction européenne en œuvre depuis quelques décennies ne met pas l'humain au cœur de ses décisions. C'est plutôt la concurrence, les flux financiers et les logiques de marché qui dominent les réflexions. Pour autant, il subsistait jusque là quelques mesures qui allaient dans le sens d'une Europe plus sociale et solidaire, comme le programme européen d'aide alimentaire aux plus démunis. À 8 semaines de la campagne d'hiver, alors que les Restos du Cœur, le Secours Populaire, la Croix-Rouge et les Banques alimentaires sont au pied levé pour aborder la saison froide, l'Union européenne annonce qu'elle envisage de diviser par plus de 4 le montant de cette aide (qui passerait de 480 à 113 millions), et ce dès 2012. En France, elle représente 72 millions d'€. Cela signifierait 130 millions de repas en moins servis durant l'hiver, et combien de gens laissés sur le carreau ? En pleine crise financière, les États sont prêts à mettre des milliards pour pérenniser un système bancaire qui pourtant a fait les preuves de son inefficacité. Et l'on supprimerait les quelques aides à l'attention des personnes justement les plus impactées par cette crise ? Dans un contexte où la pauvreté et la précarité touchent des publics de plus en plus nombreux et diversifiés, une telle décision serait écœurante et révoltante. Les collectivités locales seules ne peuvent faire face à la lame de fond qui frappe les peuples européens. À Chevilly-Larue, l'accompagnement social des familles reste la règle avec les aides alimentaires, les tarifs au quotient de la restauration scolaire, ou encore la création de Sol'Épi, notre épicerie solidaire. Mais comment faire si tous les autres acteurs publics se désengagent ?

Bruno Tranchant, Hermine Rigaud, Mostafa Rizki, Joseph Ramiassa ▸ *Élus du groupe Socialistes*

Les 9 et 16 octobre, VOTEZ

Pour la première fois en France, des primaires citoyennes sont organisées. Tous ceux qui veulent le changement pourront désigner le(la) candidat(e) qui devra battre Nicolas Sarkozy et porter les couleurs de la gauche lors de l'élection présidentielle. Toutes les personnes inscrites sur les listes électorales peuvent voter, en s'acquittant d'un euro et en signant un engagement de reconnaissance dans les valeurs de gauche. Elles devront également se munir d'une carte d'identité.

Vous votez habituellement au :

- N° 1 - **Centre Culturel** – 102, av. du Général De Gaulle
- N° 7 - **Groupe scolaire Pasteur**
4, av. de La Croix du Sud
- N° 8 - **École maternelle Pasteur**
4, av. de La Croix du Sud
- N° 9 - **Groupe scolaire Pasteur**
4, av. de La Croix du Sud

Vous pouvez voter les 9 et 16 octobre au Groupe scolaire Pasteur (Réfectoire) 4, av. de La Croix du Sud

Vous votez habituellement au :

- N° 2 - **Salle Léo Ferré** – 65, av. Franklin Roosevelt
- N° 3 - **Groupe scolaire Pierre et Marie Curie**
81, av. Franklin Roosevelt
- N° 10 - **École maternelle Jacques Gilbert-Collet**
4, rue Édouard Branly

Vous pouvez voter les 9 et 16 octobre à la salle Léo Ferré – 65, av. Franklin Roosevelt

Vous votez habituellement au :

- N° 4 - **Groupe scolaire Paul Bert** – 17, rue du Nivernais
- N° 5 - **Groupe scolaire Paul Bert** – 17, rue du Nivernais
- N° 6 - **École maternelle Salvador Allende**
1, rue du Rouergue

Vous pouvez voter les 9 et 16 octobre au centre de loisirs Pablo Neruda 15, rue de l'Adjudant-chef Dericbourg

Pour savoir où voter, une seule adresse :
lesprimairescitoyennes.fr
Site www.ps-chevilly.org

André Deluchat ▸ *Maire-adjoint, président du groupe Parti de Gauche/Radicaux de Gauche*

Le pouvoir fait les poches des mutualistes, il est temps d'y mettre un terme ! ! !

Avant de basculer à gauche, l'ultime vote des sénateurs le 8 septembre aura été d'alourdir la taxation des complémentaires-santé et ainsi de ponctionner 1,2 million d'€ pour 2011 et 2,2 millions à compter de 2012 aux mutualistes notamment.

Les contrats d'assurance-santé des mutuelles et des compagnies d'assurances, appelés *« contrat solidaire et responsable »*, qui incitent les patients à un parcours de soin, étaient exonérés de taxe jusqu'en 2010. En début d'année 2011, le gouvernement les a taxés à hauteur de 3,5% et aujourd'hui, avec sa majorité parlementaire, il double le prélèvement en le portant à 7%. Les conséquences : une hausse des cotisations mutuelle prévisible de 5% en 2012 après avoir été de 7% en 2011 et un accès aux soins plus restreint pour un plus grand nombre de personnes.

La colère me gagne quand je compare ce que le pouvoir prend dans la poche des assurés sociaux et les 200 millions d'€ que rapportera la taxe exceptionnelle (!) de 3% sur les hauts revenus.

La rage m'étreint quand des Chevillais me font part des choix qu'ils sont obligés de faire pour pouvoir se soigner avec très souvent des conséquences immédiates sur leur vie quotidienne, ou pire qu'ils sont contraints de reporter à plus tard. Il n'est pas étonnant non plus qu'avec des couvertures santé de moindre niveau, les familles aient plus souvent recours aux urgences hospitalières. Le risque existe aussi que le Service d'accueil médicalisé initial (SAMI) en soit une victime collatérale.

Avec les coupes sombres dans les hôpitaux publics et les fermetures de lits ou de services, les dépassements dans les cliniques privées, la coupe est pleine, . . . Il est temps de changer radicalement et de mettre la priorité à l'humain.

Laurent Taupin ▶ *Conseiller municipal, Europe écologie – les Verts*

Il n'y a pas de fatalité à la crise

Les marchés financiers, après la Grèce, le Portugal et l'Irlande, s'attaquent à l'Italie. La question est de savoir comment mettre fin à cette contagion. Plusieurs solutions sont possibles. Cela passe en premier lieu par un plan de restructuration de la dette, à commencer par la dette grecque. En second lieu, les dirigeants européens doivent agir résolument contre la spéculation. Enfin l'Europe doit s'engager dans une mutualisation d'une partie de la dette au niveau européen. Ce marché d'euro-obligations permettrait à l'Union de disposer d'un marché des dettes d'États comparable à celui des États-Unis qui, même aujourd'hui, empruntent à un coût extrêmement réduit. La sortie de la crise de l'endettement impose donc un double changement d'attitude pour les dirigeants européens. Ils doivent accepter de franchir une nouvelle étape dans le fédéralisme en concédant des transferts budgétaires vers la Grèce. Ils doivent rompre avec les politiques libérales qu'ils mènent depuis 30 ans et répondre aux attentes des citoyens de l'Europe sur le plan social et environnemental. La crise actuelle est d'abord celle du modèle du « capitalisme d'endettement ». Mais c'est aussi, parallèlement, la crise d'une démesure généralisée qui nous conduit aux limites de ce que la planète peut supporter. Nous avons les outils permettant d'opérer une conversion écologique de notre économie tout en limitant le pouvoir prédateur des marchés financiers. Le monde ancien se meurt. C'est à nous, citoyens, de contribuer à faire renaître le nouveau.

Jean-Paul Homasson ▶ *Maire-adjoint, président du groupe des Non-inscrits*

Non au Plan stratégique régional de santé

Dans sa séance du 21 septembre, le Conseil municipal a majoritairement voté un avis défavorable au projet de Plan stratégique régional de santé (PSRS) proposé par l'Agence régionale de santé (ARS). En cela nous avons suivi l'argumentaire détaillé du Conseil régional, la décision du Conseil général et l'avis négatif de la Conférence de Territoire de Santé du Val-de-Marne. Les collectivités territoriales étaient amenées à se prononcer avant le 30 septembre. Si le projet prévoit des objectifs et évalue assez bien certaines carences du système de santé en général, il ne traite pas des moyens à investir et souffre de nombreuses lacunes. Des thématiques sont négligées : addictions, santé mentale et psychiatrie, santé des jeunes, désertification médicale de certains secteurs, prise en charge du vieillissement et du handicap, . . . D'autres sujets ne sont pas abordés : restructurations hospitalières, suppressions de services et d'hôpitaux encadrés par une privatisation rampante, des personnels surmenés, en nombre insuffisant, non consultés. Et pour résumer, une quasi absence de concertation, dans des délais beaucoup trop courts et inacceptables compte tenu des enjeux pour les 12 millions de Franciliens. La santé nous appartient, tout comme la Sécurité sociale. Notre système de santé, avec ses imperfections, fait encore des envieux. Ne le bradons pas.

Pascal Boyer ▶ *Conseiller municipal, élu du groupe Socialistes et citoyens*

Les 9 et 16 octobre, VOTEZ

Pour la première fois en France, des primaires citoyennes sont organisées. Tous ceux qui veulent le changement pourront désigner le(la) candidat(e) qui devra battre Nicolas Sarkozy et porter les couleurs de la gauche lors de l'élection présidentielle. Toutes les personnes inscrites sur les listes électorales peuvent voter, en s'acquittant d'un euro et en signant un engagement de reconnaissance dans les valeurs de gauche. Elles devront également se munir d'une carte d'identité.

Vous votez habituellement au :

- N° 1 - **Centre Culturel** – 102, av. du Général De Gaulle
- N° 7 - **Grpe scolaire Pasteur** – 4, av. de La Croix du Sud
- N° 8 - **École maternelle Pasteur**
4, av. de La Croix du Sud
- N° 9 - **Groupe scolaire Pasteur**
4, av. de La Croix du Sud

Vous pouvez voter les 9 et 16 octobre
au Groupe scolaire Pasteur (Réfectoire)
4, av. de La Croix du Sud

Vous votez habituellement au :

- N° 2 - **Salle Léo Ferré** – 65, av. Franklin Roosevelt
- N° 3 - **Groupe scolaire Pierre et Marie Curie**
81, av. Franklin Roosevelt
- N° 10 - **École maternelle Jacques Gilbert-Collet**
4, rue Édouard Branly

Vous pouvez voter les 9 et 16 octobre
à la salle Léo Ferré – 65, av. Franklin Roosevelt

Vous votez habituellement au :

- N° 4 - **Groupe scolaire Paul Bert** – 17, rue du Nivernais
- N° 5 - **Groupe scolaire Paul Bert** – 17, rue du Nivernais
- N° 6 - **École maternelle Salvador Allende**
1, rue du Rouergue

Vous pouvez voter les 9 et 16 octobre
au centre de loisirs Pablo Neruda
15, rue de l'Adjudant-chef Dericbourg

Pour savoir où voter, une seule adresse :
lesprimairescitoyennes.fr
Site www.ps-chevilly.org

Jean Franco Capirchio ▶ *Conseiller municipal, président du groupe UMP, Parti radical et Non-inscrits*

Marché Campagnard et commerces de proximité

Le marché Campagnard a été inauguré le samedi 24 septembre 2011. Devenu un rendez-vous incontournable pour les Chevillais, il a été installé, pour la 14e année consécutive, boulevard Jean Mermoz, dans le quartier Larue. Dans cette vitrine du savoir-faire artisanal, les produits du terroir de toutes les régions françaises ont été mis en valeur, dans une ambiance festive et conviviale. Le marché Campagnard a été également l'occasion, pour les plus petits, de découvrir les animaux de la ferme et un métier passionnant mais peu connu, celui de tailleur de pierre, un des plus vieux métiers du monde. Nous souhaitons la multiplication des animations dans notre ville. En effet, il est nécessaire de proposer des solutions innovantes pour dynamiser nos quartiers et pour créer des zones d'attractivité commerciale exceptionnelle. Cependant, cette manifestation ne doit pas cacher la situation préoccupante pour nos commerces de proximité. Des mesures urgentes doivent être prises par la Municipalité pour venir à leur secours. Ces commerces contribuent à redynamiser la vie des quartiers. Ils rythment le paysage urbain et sont un vecteur de liens sociaux. En outre, ils participent à réduire les déplacements en voiture et permettent de prolonger l'autonomie des personnes âgées. Ils privilégient les contacts et contribuent, même si ce n'est pas leur fonction première, à la perception du sentiment de sécurité.

Rencontres-débats-film

La médiathèque au cœur des « Résistances »

Luttes, révoltes, révolutions … pour la liberté, la dignité, la démocratie. Des valeurs universelles que la médiathèque propose de réinterroger d'octobre à novembre. Décryptage.

C'est dans le contexte des révolutions arabes et de la profusion de productions littéraires traitant du monde du travail qu'est née l'idée du projet « Résistances ». *« Questionner l'actualité, permettre une ouverture sur le monde, c'est aussi le rôle de la médiathèque »,* rappelle Élisabeth Lazon, maire-adjointe déléguée à la Culture. Avec pour visée d'ouvrir les esprits et d'interroger les consciences, la médiathèque propose en octobre et novembre tout un programme de rencontres, débats, films documentaires avec des auteurs, des réalisateurs, des historiens et des journalistes. Premiers temps forts de cet événement, deux rencontres aborderont différentes formes de résistances. La rencontre « Écrire le travail », en présence des auteurs Thierry Beinstingel et Gérard Mordillat, interrogera les liens entre la littérature contemporaine et sa critique du monde de l'entreprise. Le débat « Naissance d'une révolte dans les pays arabes : réalités et limites des réseaux sociaux », organisé en partenariat avec l'association Les Amis du *Monde diplomatique* et l'ONG Internet sans frontières, se penchera sur le rôle des réseaux sociaux dans le printemps arabe et sera éclairé par le journaliste Alain Gresh.
D'autres rendez-vous ponctureront cette thématique de « Résistances », tels la pièce de théâtre *« Fractures »* au théâtre André Malraux, ou encore le mois du film documentaire avec notamment la projection du film *La mort de Danton* racontant le voyage social d'un jeune de banlieue. *« Équipement au cœur de la ville, la médiathèque se doit de participer à la formation du citoyen, de créer du lien social, du vivre ensemble »* exprime avec conviction Danielle Frelaut, sa directrice. Le pari est réussi ! ● **Anna Weiss**

- **Rencontre « Écrire le travail », le samedi 8 octobre à 17h à la médiathèque. Entrée libre.**
- **Débat « Naissance d'une révolte dans les pays arabes », le jeudi 20 octobre à 20h30 à la médiathèque. Entrée libre sur réservation.**
- **Film *La mort de Danton* suivi d'un débat avec la réalisatrice Alice Diop le samedi 5 octobre à 17h à la médiathèque. Entrée libre sur réservation.**
- **Pièce de théâtre *Fractures,* le vendredi 21 octobre à 20h30 à la Maison pour tous. Entrée libre sur réservation.**

Médiathèque Boris Vian – 25, avenue Roosevelt (01 45 60 19 90)
Maison pour tous – 23, rue du Béarn (01 46 86 93 22)

Zoom sur …

Trois auteurs en « Résistances »

Alain Gresh, auteur et rédacteur en chef adjoint du *Monde Diplomatique,* est le spécialiste du Proche et du Moyen-Orient. Les révolutions arabes sont devenues, depuis peu, l'un de ses thèmes de prédilection.
Il abordera, avec l'ONG Internet sans frontières, la question des réseaux sociaux dans les soulèvements des peuples arabes.

Célèbre romancier et cinéaste, **Gérard Mordillat** est un auteur engagé. Avec *Rouge dans la brume,* il relate une révolte ouvrière dans une usine du Nord, sur fond de désespoir mais aussi d'humanité.

À son image, **Thierry Beinstingel** utilise le roman comme une arme. Une arme pour traiter différemment la question sociale. Son dernier opus, *Retour aux mots sauvages,* raconte la vie d'un homme privé de l'usage de son langage dans un grand groupe de télécommunications. Deux auteurs, deux livres pour écrire la violence au travail et y apporter une forme de résistance : la littérature.

Journées du patrimoine

Dialogues entre l'art et le patrimoine

Les journées du patrimoine ont rythmé le week-end des 17 et 18 septembre. Nouveauté de cette édition : le « circuit des œuvres d'art ». Retour sur un parcours inédit et inventif.

Et si la culture n'était pas seulement là où on l'attend ? Voilà peut-être ce que se sont dit les Amis du vieux Chevilly en organisant cette nouvelle édition des journées du patrimoine. À Chevilly-Larue, sculptures, fresques et curiosités architecturales ponctuent l'espace public. Qu'il soit collection départementale, commande de la ville, œuvre d'édifices religieux ou pittoresque décoration pavillonnaire, l'art se glisse dans la ville. À commencer par l'œuvre monumentale de Peter Stämpfli installée au parc départemental Petit Le Roy ou le bas-relief d'Hervé Bourdin située à l'entrée du collège Jean Moulin. Empruntons les chemins de traverses, nous découvrons d'étonnants graphs réalisés par l'association Les enfants des arts sur les transformateurs électriques de la ville. Ce n'est pas tout. Entrons dans la cour de la Maison des arts plastiques, pour tomber nez à nez avec *Procession pour un roi fou,* création métallique de Benoît Fougerat. Traversons le parvis du théâtre André Malraux, et croisons *Dominante incise,* sculpture offerte par Morice Lipsi à la ville en 1982. Sa cousine, *Hieros ou le sacré,* réplique d'une œuvre du sculpteur, est érigée à quelques pas. Levons les yeux, le coq de l'église Sainte-Colombe, l'hirondelle de La croix du Sud ou la sculpture futuriste de l'archange Saint-Michel arrêtent notre regard. Franchissons la porte de l'église Sainte-Colombe, *l'Assomption de la Vierge,* ce tableau récemment restauré, emplit nos pensées. Au terme d'une visite novatrice, agréablement menée par l'archiviste de la ville, Marc Ellenberger, les œuvres invitaient le promeneur à la méditation dans un environnement à redécouvrir. Et l'art devient le patrimoine de tous. ● **A.W**

Maison des arts plastiques Rosa Bonheur

Ode à la création !

Chaussures modelées, peintes, gravées ou dessinées, livres d'artistes sous tous les formats, minutieuses boîtes animées de danseuses, série de saxophones sur fond de Fête de la musique, … L'exposition des travaux des élèves de la Maison des arts plastiques, qui s'est tenue du 12 au 21 septembre, ne manquait ni de relief ni d'ingéniosité servis par de véritables talents. Orchestrée par une scénographie inventive, l'exposition s'éclatait dans l'espace grâce à d'astucieux accrochages. *« Une exposition qui ouvre le bal de l'année »* a annoncé Élisabeth Lazon, maire-adjointe déléguée à la Culture, lors du vernissage. De fait, les élèves ont exploré tous les champs de la création ; à commencer par l'univers de l'artiste Heidi Wood que la Maison des arts plastiques accueillera cet hiver. Patience, la magnifique salle d'exposition va bientôt rouvrir sur une étonnante collection d'œuvres … ●

▸ *Vacances d'hiver,* exposition d'Heidi Wood, en décembre à la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur.

Résistances

Comme le dit Stéphane Hessel, « *le motif de base de la Résistance, c'était l'indignation* ». « *Résistances* », tel est le thème que la médiathèque va explorer d'octobre à novembre : rencontres, débats, films documentaires, échanges avec des auteurs, historiens, réalisateurs, journalistes, … Autant de rendez-vous (menés en partenariat avec le cinéma du Théâtre André Malraux, la Maison pour Tous et l'association des Amis du *Monde Diplomatique* du Val-du-Marne) où résonneront en écho toutes les résistances et désobéissances civiles.

Livres

Rouge dans la brume

Gérard Mordillat – Éd. Calmann-Lévy, 2011

Nord de la France. L'usine Mékamotor est brutalement fermée par la volonté de ses actionnaires américains qui suppriment ainsi, en un claquement de doigts, près de 400 emplois et poussent au soulèvement les ouvriers. La révolte se propage à une deuxième usine, puis à une troisième. Dans cette résistance collective aux mécanismes implacables du capitalisme, se font entendre les voix individuelles de ceux qui sont broyés et vont se battre, qui ont le courage de dire non et d'entrer dans l'action. Une fresque sociale sur les luttes ouvrières d'aujourd'hui.

Matin brun

Franck Pavloff – Éd. Cheyne, 2002

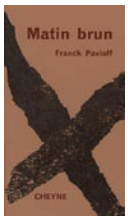

Charlie et son copain vivent une époque trouble, celle de la montée d'un régime totalitaire : l'État brun. Tous deux mènent une vie ordinaire, entre bière et belote. Pour ne pas avoir d'ennuis et ne pas être dérangés dans leur petite routine, ils choisissent de détourner les yeux et de s'accommoder des nouvelles mesures nationales, qui tendent de plus en plus à restreindre les libertés. Mais savent-ils où les mènera cette passivité, cette absence de résistance ? Un texte court, écrit en 2002 après le premier tour de l'élection présidentielle.

Le livre de la lézarde

Yves Heurté et Claire Forgeot – Éd. Seuil Jeunesse, 1998

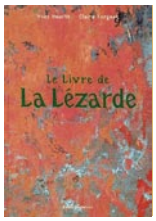

Sun a mal servi son seigneur et il est puni. Toute sa vie il devra rester face au même mur, à regarder la même faille dans ce mur. Mais Sun est poète et il aime la vie. Avec les mots, on se libère … Un très bel album, sur un résistant singulier, comme une ode à la vie.

(À partir de 8 ans)

Retour aux mots sauvages

Thierry Beinstingel – Éd. Fayard, 2010

À 50 ans, le narrateur se retrouve télé-opérateur dans une entreprise de téléphonie. Nous ne connaissons ni son nom ni son prénom puisque l'entreprise qui l'emploie lui a imposé de s'en choisir un autre. Il s'appellera désormais Éric et son travail consiste à répondre à la hotline. Lui qui auparavant avait un travail manuel, des collègues qui étaient aussi des camarades, se retrouve dans un univers peu familier où il ne doit parler qu'en choisissant ses phrases parmi une liste sur son écran, avec un message d'accueil préenregistré. Une série de suicides dans l'entreprise va rappeler que les employés ne sont pas des machines. Éric va transgresser les consignes et rappeler un client de sa propre initiative … Un roman sur la déshumanisation du monde du travail, la perte d'identité.

DVD

À ciel ouvert

Inès Compan – Éd. Mosaïque films, 2010

Au nord-ouest de l'Argentine, des populations indigènes, les indiens Kollas, luttent pour obtenir la construction d'une école, entamée 12 ans auparavant. Parallèlement, des multinationales convoitent leurs terres pour exploiter une mine d'argent à ciel ouvert, ce qui menacerait leur mode de vie et entrainerait la destruction du paysage. Plusieurs points de vue sont abordés avec finesse dans cette double résistance. Un documentaire qui de plus, sous la caméra d'Inès Compan, filme la grandeur des paysages de façon magistrale.

D'autres propositions de livres et de films sur cette thématique sur le portail de la médiathèque
http://mediatheque.ville-chevilly-larue.fr

1965-2011 : La longue bataille du lycée de Chevilly-Larue

L'exploitation maraîchère des Montigny, à l'emplacement du lycée (COLLECTION : FAMILLE MONTIGNY)

Il a fallu 46 ans de persévérance et d'engagement aux municipalités successives de Gabriel Chauvet, Guy Pettenati et Christian Hervy pour aboutir à la construction du lycée polyvalent de Chevilly-Larue.

Le projet de construire un lycée à Chevilly-Larue remonte à 1965. La banlieue de Paris est alors en plein essor démographique allant de paire avec son urbanisation croissante. De nouveaux lycées sont nécessaires. Le terrain occupé par des exploitations maraîchères, le long de la RD 60 (actuelle RD 160) à Chevilly-Larue à la limite de L'Haÿ-les-Roses, est retenu pour la construction d'un tel établissement. Le 21 juillet 1965, le Conseil municipal émet un avis favorable à ce projet. La Municipalité va dès lors s'engager activement pour faire aboutir sa réalisation. Un promoteur immobilier convoitant ce terrain, le Conseil municipal demande alors, le 15 décembre 1967, que celui-ci soit réservé à un usage scolaire. En 1968, le terrain est réduit pour élargir l'avenue. Cette année-là, naît le Val-de-Marne. En vue d'établir la carte scolaire du second cycle, la nouvelle inspection académique divise son territoire en districts. Le 21 avril 1969, elle réunit les 5 maires du district de L'Haÿ-les-Roses, qui comprend, outre cette commune, Cachan, Chevilly-Larue, Fresnes et Rungis, pour leur présenter les besoins locaux en établissements du second cycle à l'horizon 1975. L'effectif estimé y sera de 5 020 élèves, alors que la capacité existante (à Cachan) n'est que de 1 836 places. Pour combler le déficit de 3 184 places, il est prévu un lycée polyvalent de 1 304 places à Fresnes, un autre de 1 448 places à Chevilly-Larue et un établissement technique de 432 places à L'Haÿ-les-Roses. Les 5 maires se retrouvent ensuite à la sous-préfecture le 10 juillet 1969, en vue de constituer un « Syndicat intercommunal pour la construction et la gestion des établissements du second cycle du second degré du district de L'Haÿ-les-Roses » et de fixer les priorités : d'abord la construction du lycée de Fresnes, où un terrain est déjà disponible, puis celle du lycée de Chevilly-Larue, où la ville s'apprête à lancer les formalités d'acquisition du terrain par expropriation. Mais ces projets sont remaniés dès le 16 octobre : il est décidé de transférer à Cachan les 800 places en classique et moderne prévues à Chevilly-Larue, laquelle regrouperait en échange les 1 080 places en technique (les 648 prévues et les 432 de L'Haÿ-les-Roses). Gabriel Chauvet, maire de Chevilly-Larue, proteste en vain contre ce changement. Le Syndicat intercommunal est autorisé par le préfet le 1er avril 1970 et reprend à son compte les démarches d'expropriation du terrain de Chevilly-Larue commencées par la Ville, qui n'aboutissent qu'en 1976. Le terrain est alors provisoirement aménagé en stade intercommunal. En effet, en 1972, l'inspection académique a estimé que l'ouverture du lycée Mistral à Fresnes et du lycée du Kremlin-Bicêtre permettait suffisamment d'accueillir les élèves du secteur dans l'immédiat. Le projet de lycée à Chevilly-Larue est relancé en 1989 par la Région Île-de-France (les lycées étant de la compétence des régions depuis la décentralisation). Le Conseil régional annonce ainsi qu'un lycée polyvalent de 1 200 places y ouvrira à la rentrée 1991. Le maire, Guy Pettenati, et Jacqueline Grymonprez, maire-adjointe, sont attentifs à ce que l'enseignement qui y sera dispensé *« tienne compte du tissu économique et des besoins en emploi »*. Mais la construction est d'abord retardée, puisqu'elle était conditionnée par la fermeture du lycée de Cachan, qui n'a finalement pas eu lieu. Puis elle est de nouveau différée en 1992, dans l'attente d'un meilleur contexte administratif et financier.

Le projet est enfin enclenché au début 2002 et Le lycée de Chevilly-Larue est inscrit en 2003 dans la programmation pluriannuelle du Conseil régional. Le projet de l'architecte est adopté en 2006. Le 21 septembre 2007, le Syndicat intercommunal accepte la cession à la Région de 25 000 m² pour le lycée sur les 28 845 m² du terrain, conservant 3 845 m² pour y construire un gymnase scolaire. Le permis de construire du lycée est accordé en juin 2008. Le chantier commence fin 2009. Jusqu'au bout, Christian Hervy, Maire de Chevilly-Larue et président du Syndicat intercommunal depuis le 16 avril 2008, s'est battu pour que ce projet aboutisse et a aura veillé à ce que le lycée dispense bien des enseignements généraux (avec des sections scientifiques et économiques) à côté des enseignements technologiques et professionnels. Le lycée est ouvert à la rentrée le 5 septembre 2011. La ténacité et l'engagement de la Ville, du Syndicat intercommunal et de la Région ont payé : 46 ans après le lancement du projet, Chevilly-Larue a enfin son lycée polyvalent ! ●

Marc Ellenberger, archiviste municipal

Aujourd'hui, le lycée de Chevilly-Larue

Basket

À la recherche de minimes

Dans une ambiance toujours conviviale et chaleureuse, la section basket-ball de l'Élan a repris la saison et qualifié son équipe des minimes filles en championnat régional. Une belle performance qui devrait donner des ambitions aux minimes garçons.

L'équipe des minimes filles occupe le terrain.

Les balles oranges frappent à nouveau le sol des gymnases chevillais, la saison vient de reprendre avec déjà un très bon résultat. *« Nous sommes très fiers de notre équipe de minimes filles qui s'est qualifiée pour le championnat régional »,* avoue le président Frédéric Debonne. Comme de coutume, la section basket connaît donc ses meilleurs résultats dans les catégories féminines. *« C'est un jeune groupe de Chevillaises formées au club »,* poursuit Sébastien Ducassé, responsable technique du club. *«Comme nous donnons la priorité aux Chevillais, nous ne recrutons pas à l'extérieur »,* poursuit-il. Gage d'un état d'esprit familial mais une philosophie rendant plus difficile le recrutement.

Si le club ne désemplit pas en termes d'adhérents –aux alentours de 130 inscriptions cette année– le dirigeant espérait un petit peu plus. *« Nous sommes à la recherche de minimes (13-14 ans) garçons »,* lance-t-il d'ailleurs comme un appel. Pour les filles, une autre solution a été trouvée : *« Nous entretenons une entente (prêt de joueuses) avec le club de Thiais »,* explique Sébastien Ducassé. Dans cette quête de sang neuf, le club annonce d'ailleurs une recrue prestigieuse : *« Eddie Lamy est un ancien grand joueur, très connu dans le monde du basket »,* raconte Frédéric Debonne. L'ancien Nationale 1 prendra ainsi la charge des jeunes et de l'équipe séniors. Un signe fort pour les hommes qui ne pensent qu'à une chose : la montée en Régionale ! De belles ambitions que Sébastien Ducassé ne veut surtout pas freiner : *« L'an prochain, nous souhaiterions qualifier trois équipes en Régionale. Les minimes filles, les cadettes et bien sûr faire monter les séniors ».*

Antoine Ginekis

Brèves de vestiaires

Le futsal débute en trombe !
Joli match de reprise pour la section futsal de l'Élan avec un franc succès enregistré vendredi 16 septembre, à domicile. Opposés à l'équipe 2 de l'US Créteil, les Chevillais ont tout connu dans cette rencontre ! Après l'ouverture du score, la partie semblait pourtant bien engagée mais un but contesté remettait vite les deux formations à égalité avant que les Cristoliens ne prennent l'avantage (2-1). Dur pour les joueurs de l'Élan qui surent retrouver le chemin des filets avant la mi-temps. Avec trop peu de remplaçants pour faire tourner son effectif, l'US Créteil craque finalement et laisse aux Chevillais les honneurs de saler l'addition. Avec un score final (7-3) flatteur, le futsal a parfaitement débuté sa saison.

Coupons « Tous en club »
Cette année encore, la Municipalité via le service municipal de la Jeunesse, a offert des coupons « Tous en club ». Réservée aux jeunes âgés de 6 à 20 ans, il s'agit d'une aide décidée par la Direction départementale de la jeunesse et des sports du Val-de-Marne. Sous la forme de coupons, les bénéficiaires reçoivent ainsi 30€ afin de financer l'adhésion au sport choisi dans l'un des clubs sportifs val-de-marnais partenaires de l'opération.
Pour tout renseignement sur les coupons « Tous en club », rendez-vous au SMJ.
SMJ Pôle collégiens
102, avenue du Général de Gaulle
(01 56 70 42 42 ou 01 56 70 42 40)
SMJ Pôles lycéens et jeunes adultes
15, rue Henri Cretté (01 46 87 97 65).

Le sport ne prend pas de vacances !
À la fin du mois, les vacances de la Toussaint annoncent la première trêve sportive. Du moins, au niveau des compétitions officielles car les différents clubs chevillais préfèrent en profiter pour peaufiner les entraînements dans une ambiance plus décontractée. Du 24 au 28 octobre, se dérouleront ainsi de nombreux stages. La section basket organise des ateliers sur toute la journée, avec un pique-nique prévu le midi pour reprendre des forces. De même, le parc des sports verra se croiser tennismen et joueurs de badminton lors de sessions toujours appréciées. Les footballeurs se retrouveront au même endroit pour chausser les crampons quand les judokas, eux, ont rendez-vous au gymnase Pasteur pour améliorer leurs techniques.

Natation synchronisée

Comme des sirènes dans l'eau …

Entre danse, gymnastique et nage, la natation synchronisée allie avec grâce l'artistique au sportif. À Chevilly-Larue, la section compte jouer sur la continuité d'une bonne saison dernière tout en s'ouvrant aux plus jeunes.

Comme des sirènes dans l'eau. La saison dernière s'est conclue dans un flot de bons résultats : *« Les nageuses ont validé un maximum d'épreuves individuelles et une équipe s'est qualifiée pour la finale interrégionale »,* décrit Noémie Lone, entraîneur de la section. Au rythme des clapotis, la section natation synchronisée de l'Élan évolue avec envie. Cette année, les jeunes pousses pourront aussi s'essayer à l'art de danser dans un bassin : *« Nous venons d'ouvrir un groupe Initiation accueillant des nageuses nées entre 2005 et 2002, les entraînements se dérouleront le samedi de 12h30 à 14h ».* Pour les plus grandes, les compétitions débutent dès le mois de novembre avec les épreuves individuelles. Danse, propulsion et figures imposées sont au programme !

Envie de danser dans l'eau ? Ouverte à tous, la natation synchronisée représente une activité multidisciplinaire. Alliant de multiples artifices artistiques couplés à une bonne condition physique et une aisance dans l'eau, la piscine municipale n'est peuplée que de sportives élégantes. *« La seule condition immuable pour s'inscrire est de savoir nager »,* prévient Noémie Lone. Avis aux amateurs(trices) !

A.G

Forum des sports

Les nouvelles sections prises d'assaut !

Courir, danser, bouger, combattre … c'est au choix ! Comme chaque année, le forum des associations a lancé, début septembre, la saison sportive de la ville de Chevilly-Larue. Un rendez-vous que les habitants ont apprécié, remplissant toutes les nouvelles sections ouvertes cette année. Et il ne s'est pas contenté de renouveler le déjà important panel d'activités sportives ; l'objectif en cette nouvelle saison est de répondre au plus près aux attentes des habitants de la ville. Pour cela, la Municipalité et l'Élan se sont mis en quatre proposant moult sections inédites. Axés essentiellement vers le jeune public, ces innovations ont connu un franc succès ! *« Les quatre cours de baby judo sont complets »,* annonce ainsi Dominique Gimenez, responsable à l'Élan. Mais ce n'est pas tout, *« les cours de l'école de hand ont déjà débuté. Lors du forum, quinze personnes se sont inscrites ».*

5 cours de gym « 3 pommes »

De même, la gymnastique chevillaise n'a pas eu à tergiverser au moment d'ouvrir les nouvelles séances de gym « 3 pommes » : *« Avec 23 inscriptions le soir du forum, il y aura donc cinq cours, trois le mercredi et deux le samedi »,* poursuit Dominique Gimenez. *« Au vu du nombre de personnes reçues depuis, on a déjà du dépasser ce nombre »,* ajoute-t-elle, confirmant un succès populaire flagrant. En attendant les chiffres exacts, les impressions suffisent pour affirmer que *« les sections sont contentes ».* En tout cas, les nouveautés ont été appréciées par les sportifs. Les Chevillais vont suer !

Pharmacies de garde de jour

Dimanche 9 octobre

Trouillet
55, rue Paul Hochart
L'Haÿ-les-Roses
01 46 86 48 02

Truong
61, rue de la Cosarde
L'Haÿ-les-Roses
01 46 64 56 62

Wu Yao Kwang
19, rue du Pavé de Grignon
Thiais
01 48 84 75 66

Dimanche 16 octobre

Desaldeleer
39, rue Émile Zola
Fresnes
01 43 50 87 42

Pong
7, avenue Aristide Briand
L'Haÿ-les-Roses
01 46 64 47 09

Dimanche 23 octobre

Akwa Nsangue
15, rue du docteur Calmette
L'Haÿ-les-Roses
01 46 60 95 47

Bourdier
7, rue Léon Blum
L'Haÿ-les-Roses
01 43 50 86 84

Ghemri
25, boulevard de Stalingrad
Thiais
01 46 82 98 51

Dimanche 30 octobre

Girardot
3, rue Petit Le Roy
Chevilly-Larue
01 46 86 64 49

Bonodeau
51, avenue du Parc des sports
Fresnes
01 42 37 43 31

Mardi 1er novembre

Benouaiche
Centre commercial Carrefour
81, avenue du Général de Gaulle
L'Haÿ-les-Roses
01 46 65 85 18

Lernould
13, rue de l'Abreuvoir
Rungis
01 46 86 29 03

Bourlon
Cauchetier Centre commercial Belle Épine
Thiais
01 46 86 39 64

Pour le service pharmaceutique de nuit, s'adresser au commissariat : 17 ou 01 49 08 26 00

État civil

Pour connaître l'État civil du 1er au 30 août, reportez vous au journal de Chevilly-Larue n°124 du mois de septembre.

Médecins de garde

Contactez le 15 qui vous orientera vers le service d'accueil médical initial (SAMI) de Chevilly-Larue (1, rue de Verdun).

Semaine : de 20h à minuit
Samedi : de 16h à minuit
Dimanche et jours fériés : de 8h à minuit

Hôtel de ville

88, avenue du Général de Gaulle

- **lundi, mercredi et jeudi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30**
- **mardi de 13h30 à 18h30**
- **vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h**
- **samedi de 8h45 à 12h pour les services municipaux de l'État-civil, des Élections, de l'Action sociale et de l'Enfance.**

Forum emploi

Ce forum emploi, organisé par la Mission locale Bièvre Val-de-Marne, accueillera de nombreuses entreprises qui recrutent et proposera formations et conseils à tous ses participants. La participation de Centres de formation des apprentis (CFA) permettra également de mettre les jeunes en contact avec de nombreux métiers d'avenir. À noter cette année, la mise en place d'un espace consacré à la mobilité internationale. En effet, conjuguer expérience professionnelle à l'étranger et apprentissage de la langue est une aspiration grandissante chez les jeunes. Le forum offrira également des ateliers CV et lettre de motivation, relooking, photomaton, ainsi qu'une animation relaxation proposée par une spécialiste qui livrera conseils et techniques pour combattre le stress

Moulin de la Bièvre – 73, avenue Laroumès à L'haÿ-les-Roses

CBE SUD94, UN SOUTIEN AUX TPE/PME

Les entreprises de moins de 50 salariés –Très petites entreprises (TPE) et Petites et moyennes entreprises (PME) – peuvent difficilement faire bénéficier à leurs employés de certains avantages tels que les tickets restaurants ou encore la présence d'un Comité d'entreprise. Le Comité de bassin d'emploi (CBE) Sud 94, en partenariat avec Orly Paris, propose aux TPE/PME de toutes les villes du territoire Orly Paris (dont Chevilly-Larue) de pouvoir bénéficier de tels services.

Renseignements auprès du CBE : 01 48 92 43 26 e.batte@cbe-sud94.org

Jeudi 20 octobre de 10h à 13h

Coupure d'électricité dans certaines habitations

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins des usagers, Électricité réseau distribution France (ERDF) réalise des travaux à Chevilly-Larue. Ces derniers nécessiteront une interruption de fourniture d'électricité le jeudi 13 octobre entre 8h30 et 11h30 dans certaines habitations des rues Émile Zola, Petit Le Roy, Anatole France, de l'allée Louise Michel et de l'impasse Einstein. Les foyers concernés ont été prévenus par courrier postal.

Jusqu'au 26 novembre

Enquête de l'Insee sur les relations familiales et intergénérationnelles

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise une enquête sur l'étude des relations familiales et intergénérationnelles. Pour ce faire, l'Insee interrogera 7 500 personnes ayant déjà répondu à un questionnaire en 2005 et/ou 2008. Cette étude permettra de mieux comprendre comment et en fonction de quels évènements, les femmes et les hommes prennent leurs décisions dans le domaine de leur vie familiale ou professionnelle. Quelques Chevillais seront donc sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Merci par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

COLLECTE 2011 DES ENCOMBRANTS

Secteur 1 : 5 octobre 2011

Secteur 2 : 19 octobre 2011

Secteur 3 : 26 octobre 2011

Si vous ne connaissez pas votre secteur, appelez le n° vert du service municipal de l'Environnement : 0 800 094 550 (appel gratuit à partir d'un poste fixe). Le calendrier complet de l'année 2011 est disponible en téléchargement sur : www.ville-chevilly-larue.fr – rubrique *Environnement*.

Offres d'emploi

La ville de Chevilly-Larue recrute

- **un(e) cuisinier(e) pour le service Restauration,**
- **un(e) responsable du service Petite enfance,**
- **un(e) instructeur(rice) droit des sols à la Direction de l'aménagement, de l'habitat et du développement économique,**
- **un(e) technicien(ne) télécommunications-réseaux au service Informatique,**
- **une assistante maternelle pour le Service Petite enfance,**
- **un(e) intervenant(e) en cours de langue française pour le service de l'ssAction sociale.**

Envoyer CV et lettre de motivation à :
Monsieur le Maire – 88, avenue du Général de Gaulle – 94669 Chevilly-Larue cedex.
Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site Internet de la ville :
www.ville-chevilly-larue.fr dans la rubrique *Offres d'emploi.*
Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 19 91).

SOS Rentrée

Vous rencontrez des problèmes d'affectation scolaire au collège, au lycée, en BEP ou en BTS ? Avec le Conseil général, l'équipe de SOS rentrée vous aide dans vos démarches.
Prenez contact avec le Pôle jeunes adultes du service municipal de la Jeunesse (15, rue Henri Cretté – 01 46 87 97 65) et apportez les documents suivants :

- bulletins scolaires de l'année écoulée ;
- relevé de notes d'examen ;
- courriers adressés par l'Éducation nationale ;
- copie des vœux Ravel si vous souhaitez vous orienter vers l'enseignement supérieur. N'attendez pas pour agir !

Le Clic 6, un soutien aux personnes âgées et leur entourage

Le Centre local d'information et de coordination gérontologique (Clic6) informe et conseille gratuitement les personnes âgées de plus de 60 ans et leur entourage sur les dispositifs d'aide dont ils peuvent bénéficier (aides à domicile, établissements d'hébergement, dispositifs de soutien aux proches, transports spécialisés, ...). Pour obtenir des informations, de la documentation ou un conseil personnalisé, contactez le Clic6.

Pour tout renseignement ou prise de rendez-vous : 01 48 53 79 09
Espace commun des solidarités – 4, place Nelson Mandela

Jeudi 20 octobre de 10h à 13h

Journée de sensibilisation sur l'importance du suivi gynécologique

Parce que le suivi gynécologique prévient les problèmes de santé spécifiques de la femme et que le dépistage est important, l'Association de dépistage organisé des cancers dans le Val-de-Marne (Adoc 94), le C.H.U de Bicêtre et plusieurs villes du département, dont Chevilly-Larue, organisent une journée de sensibilisation sur l'importance du suivi gynécologique. En effet, presque la moitié des femmes ne sont pas suivies correctement par un médecin spécialiste de la femme, qui peut être un médecin généraliste formé ou un gynécologue. Pourtant, le suivi est simple, il suffit de se faire examiner une fois par an, dès l'âge adulte. À partir de 25 ans, il est conseillé de faire un frottis de dépistage des maladies du col de l'utérus tous les 3 ans, en même temps que l'examen annuel. À partir de 50 ans, le suivi comporte une mammographie de dépistage des maladies du sein à réaliser tous les 2 ans. Au programme de cette journée de sensibilisation du 20 octobre : rencontre avec des professionnels de la santé à l'Espace commun des solidarités de 10h à 13h et café-débat à la cafétéria de la maternité du CHU de Bicêtre à partir de 15h. Attention, la visite de la PMI initialement prévue n'aura pas lieu.

- **Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn**
- **C.H.U Bicêtre – 78 rue du Général Leclerc, Le Kremlin-Bicêtre**
- **Pour connaître les autres lieux d'accueil dans le Val-de-Marne, contactez le 01 55 12 39 09 ou le 01 45 21 37 72.**

Permanences impôts

- **Sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15 au centre des impôts (4, rue Dispan à L'Haÿ-les-Roses 01 49 08 88 03).**

Prendre rendez-vous avec une assistante sociale

- **Prenez rendez-vous au 01 49 84 09 05 afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités (3, rue du Béarn).**

Un avocat à votre écoute

Deux avocats assurent sans rendez-vous des consultations gratuites pour les Chevillais en mairie (88, avenue du Général de Gaulle) :

- **Les 1er et 3e samedis du mois de 9h à 10h ;**
- **Les 2e et 4e samedis du mois de 9h à 11h.**

Rencontrer la psychologue de la ville

Consultations à la Maison pour tous (23, rue du Béarn), sur rendez-vous au 01 46 86 11 30 :

- **les mardis de 15h à 20h ;**
- **les 1er, 2e et 4e vendredis de 17h à 20h ;**
- **les 3e samedis du mois de 10h à 13h.**

Permanences du correspondant du parquet

- **Sans RV le lundi de 9h à 10h30 et de 13h30 à 17h30**
- **Sur RV le lundi de 10h30 à 12h30**
- **Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95 – 06 18 42 04 84 – c.hornetz@yahoo.fr).**

Être reçu par la Mission locale

Si vous avez entre 16 et 25 ans, la Mission locale Bièvre Val-de-Marne pourra vous aider en matière d'orientation professionnelle, de formation, d'aide à la recherche d'emploi.

- **Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 45 60 59 44).**

L'Espace départemental des solidarités vous accueille

Pour être accompagné et orienté en matière d'action sociale.

- **Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95).**

Le Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC)vous reçoit

Pour être conseillé et orienté sur les dispositifs d'aide mis à la disposition des personnes âgées de 60 ans et plus et leur famille.

- **Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 48 53 79 09).**

Point mensuel d'information et d'inscription Petite enfance

Les représentants des différents modes d'accueil présents dans la ville enregistrent vos demandes, communes à tous les modes d'accueil, à partir du 7e mois de grossesse.

- **Chaque 2e mardi du mois à 17h.**
- **Espace commun des Solidarités – 4, place Nelson Mandela.**

Logement

Permanences de l'ARSS

- **L'Association des Résidents Sorbiers-Saussaie (ARSS) reçoit les 1er et 3e lundis de chaque mois de 17h30 à 19h sans rendez-vous à la Maison pour tous (23, rue du Béarn). En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur le répondeur (01 45 12 91 52).**

Permanences CNL Sorbiers-Saussaie Valophis Habitat

- **Permanences les 2e et 4e jeudis du mois.**
- **Maison pour tous – 23, rue du Béarn.**